# Journal officiel de la République française. Lois et décrets



Journal officiel de la République française. Lois et décrets. 1924/10/20-1924/10/21.

- 1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

#### CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

- 2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.
- 3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :
- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.
- 4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.
- 5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.
- 6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.
- 7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

Décrète:

Art. 1er. — Sont naturalisés Français, par application de l'article 8, paragraphe 5, no 2, du code civil:

VOISARD (François-Constant), manœuvre, né le 19 juin 1862 à Fontenais (Suisse), demeurant à Moncel (Meurthe-et-Moseile).

PAPA (Mathieu), cordonnier, né le 29 mars 4903 à Vintimille (Italie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

MORATO (Paul-Pierre-François), tailleur de pierre, né le 13 février 1883 à Folgarobas (Espagne), demeurant à Céret (Pyrénées-Orientales).

BARREDA (Ovidio), cultivateur, né le 27 mai 1903 à Cuevas-de-Viuroma (Espagne), demeurant à Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales).

BAJCZAR (Etienne), fourreur, né le 5 août 1871 à Verbo (Tchécoslovaquie), demeurant à Fontenay-aux-Roses (Seine), ayant un enfant mineur, Etienne, né le 12 octobre 1906 à Jaszenova (Tchécoslovaquie).

MARCAURELIO (Hercule), maçon, né le 14 mai 1899 à Castelafiume (Italie), demeurant à Saint-Andéol (Bouches-du-Rhône).

LUBTCHANSKY (Aron-Behr), industriel, né le 1er janvier 1876 à Minsk (Russie), demeurant à Paris, ayant une fille mineure, Dora, née le 27 mai 1905 à Paris.

VLIEGHE (Julien-Jules), ouvrier agricole, né le 15 janvier 1890 à Harlebeke (Belgique), demeurant à Neuville-en-Ferrain (Nord).

MARGUERET (César-Albert), tâcheron, né le 20 mars 1886 à Saint-Rhemy-en-Bosses (Italie), demeurant à Bozel (Savoie).

GAMBOURG (Hersch-Zoroch), fourreur, né le 28 août 1894 à Dyinsk (Russie), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

DALLAVALLE (Pierre-Joseph), fumiste, né le 28 juin 1886 à Mezzana (Trentin), demeurant à Fonnay-Charente (Charente-Inférieure).

LEBBOLO (Raphaël-Noël), manœuvre, né le 2 mai 1898 à Turin (Italie), demeurant à Saint-Ouen (Seine).

THIRY (Félicien-Joseph), manœuvre, né le 16 novembre 1867 à Saint-Rémy (Belgique), demeurant à Charfeville (Ardennes), ayant trois filles mineures: 1° Thérèse-Marguerite, née le 15 octobre 1903; 2° Jeanne-Félicie, née le 27 juillet 1908; 3° Marguerite-Angèle-Eugénie, née le 25 juin 1912, toutes à Charle-ville.

SUBIRA (Raymond-Antoine-Léon), terrassier, né le 14 avril 1878 à Durro (Espagne), demeurant à Montréjeau (Haute-Garonne), ayant une fille mineure, Marie-Raymonde, née le 8 mars 1908 à Montréjeau.

DELLISSE (Victor), chaudronnier, né le 27 mars 1861 à Basècles (Belgique), demeurant à Waziers (Nord).

SURAY (Désiré-Julien), fossoyeur, né le 16 octobre 1899 à Rannet-Ivoz (Belgique), demeurant au Pré-Saint-Gervais (Seine).

DI FUSCO (Erasme-Antoine), cordier, né le 26 mai 1867 à Elena (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BIANCO (Virginius-Marius), ouvrier boulanger, né le 25 octobre 1901 à Turin (Italie), demeurant à Lyon (Rhône).

DEWEERDT (Honoré-Edmond), peintre, ne le 19 janvier 1869 à Ypres (Belgique), demeurant à Tourcoing (Nord).

ROSSO (Pierre), propriétaire, né le 6 octobre 1892 à Andonno (Italie), demeurant à Plande-la-Tour (Var).

BIANCHIMANI (Pascal-Louis), tailleur, né le 27 mars 1880 à Papasidero (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

PRETTENTHALER (François), menuisier, ne le 4 février 1887 à Hoeflack (Autriche), demeurant à Saint-Ouen (Seine).

NICOUD (Auguste), valet de chambre, né le 12 décembre 1866 à Vaumarens (Suisse), demeurant à Paris.

KOUTCHOUX (Elie), industriel, né le 3 janvier 1882 à Orguen (Bessarabie), demeurant à Paris, KLAINBERG ou KLEINBERG (Max), ébéniste, né le 14 décembre 1871 à Tontcha (Roumanie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

SERENA (Henri), entrepreneur de travaux publics, né le 5 décembre 4887 à Rovegro (Italie), demeurant à Besançon (Doubs).

CHISTER (Herich-Chaïm) dit Henri, fourreur, né le 46 janvier 1886 à Ratchevatz (Russie), demeurant à Paris, ayant trois enfants mineurs: 1° Cirla dite Cécile, née le 10 mai 4912 à Ratchevatz; 2° Simonne, née le 4 février 1915 à Paris; 3° Henriette, née le 7 mai 1917 à Paris.

AUBRY (Alfred-Joseph), maçon, ne le 17 avril 1879 à Sart-Dames-Avelines (Belgique), demeurant à Aubenton (Aisne), ayant deux enfants mineurs: René, né le 12 novembre 1907 à Sart-Dames-Avelines; Marcel, né le 20 février 1911 à Sart-Dames-Avelines.

JOYE (Jules-Joseph), serveur et marchand de vins, né le 9 octobre 1857 à Halluin (Nord), de parents belges, y demeurant.

AMARSKI (Bernard), négociant en fourrures, né le 25 mai 1886 à Vilna (Russie), demeurant à Paris.

BERNAL (Vincent), ouvrier agricole, né le 24 juin 1902 à Benicasim (Espagne), demeurant à Claira (Pyrénées-Orientales).

CALVET (Jean-Jacques-Pierre), ouvrier plombier, né le 24 août 1878 à Coll-de-Narzo (Espagne), demeurant à Thuir (Pyrénées-Orientales).

NIKITINE (Alexandre), mécanicien, né le 30 octobre 1889 à Tomsk (Russie), demeurant à Paris.

RICHIERO (Charles-Dominique), cultivateur, né le 13 mars 1890 à Bruzolo (Halie), demeurant à Noyarey (Isère).

CAPOCEFALO (Jacques-Joseph), chaudronnier, né le 25 juillet 1869 à Forrazano (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MODIANO (Joseph), commerçant, né le 30 mars 1871 à Salonique (Turquie), demeurant à Paris.

REGAZZONI (Antoine), mineur, né le 19 août 1867 à Valtorta (Italie), demeurant à la Motte-d'Aveillans (Isère).

ALLEMANN (Elise), employée de commerce, née le 24 juillet 1869 à Lenk (Suisse), demeurant à Paris.

BIELSA (Manuel), bûcheron, né le 24 décembre 1878 à Plan (Espagne), demeurant à Tournay (Hautes-Pyrénées).

VALENTINOTTI (César-Ludevic), voiturier, né le 13 juillet 1872 à Tozzaga-di-Saint-Giacemo (Autriche), demeurant à Saint-Ouen (Seine).

LENTI (François), orfèvre, ne le 29 juillet 1855 à Bassognana (Italie), demeurant à Paris.

PICANO (Sabin), tonnelier, né le 1er avril 1903 à Itri (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BENEDETTO (Laurent-Alexandre), employé de commerce, né le 24 novembre 1888 à Luserna-San-Giovanni (Italie), demeurant à Lyon (Rhône).

OLIVOTTI (Antoine-Guy), ingénieur civil, né le 11 août 1872 à Venise (Italie), demeurant à Néris-les-Bains (Allier).

KIRCOVITCH (Michel), directeur de travaux d'électricité, né le 15 septembre 1881 à Constantinople (Turquie), demeurant à Paris.

ELVO (François), garçon de café, né le 16 avril 1867 à Vercelli (Italie); demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

LEONINI (Xavier), journalier, né le 28 février 1877 à Sovicille (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône), ayant un enfant mineur: Italo, né le 7 mars 1908 à Sovicille.

MARICHAL (Modeste), tisserand, né le 2 février 1864 à Isenberghe (Belgique), demeurant à Armentières (Nord).

DANIELE (Charles-Ange-Michel), matelassier, né le 26 janvier 1892 à Bordighera (Italie), demeurant à Menton (Alpes-Maritimes).

LASALA GONZALVEZ (Simon), commerçant, né le 28 octobre 1892 à Barcelone (Espagne), demeurant à Perpignan (Pyrénées-Orientales). KOCH (Jeanne-Rebecca), veuve MEERO-VICH, née le 30 août 1877 à Sieradz (Pologne), demeurant à Lille (Nord).

CAPITANI (Sixte), cultivateur, né le 15 avril 1902 à Montefiorino (Italie), demeurant au Pradet (Var).

MACQUET (Charles-Louis), ouvrier de filature, né le 12 novembre 1857 à Ostende (Belgique), demeurant à Lille (Nord).

PESSIS (Michel), fourreur, né le 6 novembre 1887 à Soroki (Russie), demeurant à Paris.

né le 23 janvier 1889 à Sampeyre (Italie), demeurant à Saint-Ambroix (Gard).

GRISERI (Paul), électricien, né le 3 décembre 1884 à Monastero-Vasco (Italie), demeurant à Vallauris (Alpes-Maritimes).

WOLBERG (Ena), veuve WODOVOS, née le 15 septembre 1881 à Bolton (Russie), demeurant à Paris.

BENVENISTE (Ezra), professeur, né le 27 mai 4902 à Alep (Syrie), demeurant à Montmo-rency (Seine-et-Oise).

MEYHOFFER (Catherine), née le 22 octobre 1848 à Vevey (Suisse), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

SANDRONI (Arthur), marchand de vins, né le 26 avril 1883 à Altopascio (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône), ayant deux enfants mineurs: 1° Albertine-Yvonne, née le 1er mars 1915 à Altopascio (Italie) à 2° Gino, né le 19 avril 1917 à Altopascio.

VANDEVELDE (Adolphe), journalier, né le 25 février 1871 à Dickelvenne (Belgique), de meurant à Apremont (Oise).

DI MEO (Luigi), journalier, né le 17 février 1878 à Maranola-Caserta (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

WAITER (Joseph), maroquinier, né le 14 novembre 1900 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

DELLA MONICA (Raffaële,, journalier, né le 29 décembre 1894 à Cava-di-Tirreni (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

NERI (Manlius-Vasco-Duilius-Ezio), tailleur d'habits, né le 17 octobre 1886 à Livourne (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GROUCHKA (Azriel), tailleur, né en 1878 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris, ayant un enfant mineur, Isidore, né le 30 juillet 1906 à Bialoczow (Pologne).

ZUCCA (Jean); tonnelier, né le 22 juin 1895 à Marseille (Bouches-du-Rhône), de parents italiens, y demeurant.

BORMANN (Berko), casquettier, né le 8 mai 1880 à Loubline (Russie), demeurant à Paris.

AGOSTINI (Auguste-Joseph-Pie), palefrenier, né le 26 juillet 1871 à Méchel-Trentin (Italie), demeurant à Paris.

FAUQUENOIT (Nestor-André), manœuvre, ne le 3 avril 1893 à Warneton (Belgique), demeurant à Paris.

RUSSO (François-Paul), journalier, né 16 16 mars 1865 à Castellammare-de-Stabia (Italie), demeurant à Cette (Hérault).

GHO (Dominique-Michel), boulanger, né le de la juillet 1859 à Barge (Italie), demeurant de Marseille (Bouches-du-Rhône).

NOBILE (Léopold), imprimeur, né le 17 inin 1888 à Milan (Italie), demeurant à Grenoble (Isère), ayant un enfant mineur, Elena, née le 6 janvier 1915, à Milan.

APICELLA (Jean-Carmine-Nicolas), journalier, né le 16 juillet 1886 à Cetara (Italie), demourant à Cette (Hérault).

TONELLO (Joseph), jardinier, né le 7 avril 1891 à Monaco (principauté), de parents italiens, demeurant à Roquebrune-Cap-Martin (Alpes Maritimes).

MUTTER (François-Xavier), garçon boucher, mé le 12 juillet 1892 à Munich (Allemagne), demeurant à Avignon (Vaucluse).

LACOMA (Michel-Braulio), cultivateur, ne le 21 mars 1900 à Castillazuelo (Espagne), demeurant à Conilhac du Plat-Pays (Aude).

1902, à Fauglia (Italie), demourant à Mar-Beille (Bouches-du-Rhône).

VAILLANT (Archange), plafonneur, né le 23 mars 1864 à Guignies (Belgique), demeurant à Croix (Nord).

CARREIN (Auguste-Hector), rubannier, ne le 28 août 1881 à Comines (Belgique), demeurant à Comines (Nord).

BUONOMO (Ciro), polisseur sur métaux, né de 26 mars 1896 à Segondigliano (Italie), demourant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

TYTGAT (Camille-Comneille), né le 7 février 1874 à Elverdinghe (Belgique), demeurant à Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais).

ZUMAGLIA (Cécilia), femme POLLASTRO, née le 25 novembre 1887 à Turin (Italie), demeurant à Paris.

ROZZI (Flandio-Mario), cultivateur, no le 4 février 1903 à Prignano (Italie), demeurant à la Seyne (Var).

SOENENS (Henri), né le 9 décembre 1858 à (Nord), ayant un enfant mineur, Victor-Joseph, ne le 9 mars 1904 à Menin (Belgique).

BERNAT (Michel), cultivateur, né le 9 octobre 1889 à Esporlas (Espagne), demeurant à Sergenaux (Jura).

BODINO (Jacques-Cyprien), laitier, né le 16 Beptembre 1886 à Limone (Italie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

PEERS (Maurice), briquetier, né le 11 janvier 1891 à Cruyshautem (Belgique), demeurant à Ablain-Saint-Nazaire (Pas-de-Calais), ayant deux enfants mineurs: 1º Polydore, ne 1e 26 sévrier 1917 à Cruyshautem; 2º Léonie, née le 25 octobre 1914 à Huysse.

MIGNEAU (Augustin-Joseph), ouvrier texder, né le 8 août 1858 à Reckem (Belgique), demeurant à Tourcoing (Nord).

VOLPE (Laurent), manœuvre, né le 13 août 1897 à Acciano (Italie), demeurant à Lamanon (Bouches-du-khône).

SALVO (Ange), coupeur en chaussures, né de 23 mai 1892 à Atripalda (Italia), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

ROATTA (Joseph), cordonnier, né le 29 mars 1880 à Frabosa-Cunéo (Italie), demeurant à Rive-de-Gier (Loire).

SCHEKTER (Leib dit Léon), docteur en ménie), demeurant à Boulogne (Pas-de-Calais).

FILIBERTI (Guido-Ramero-Roméo-Louis-Jo-Beph-Thomas), artiste peintre, né le 12 mars 1881 à Milan (Italie), demeurant à Paris.

LIPMANN (Lazare-Lipa), horloger, né le 15 Paris 1888 à Opaboff (Pologne), demeurant à Paris, ayant un enfant mineur, Charlotte, née le 26 janvier 1917 à Paris.

MENART (Jean-Baptiste-Joseph), journalier, ne le 14 avril 1861 à Auvaing (Belgique), demeurant à Flers-Lille (Nord).

ANCHINO (Marie-Françoise), domestique, nee le 9 août 1868 à Fossano (Italie), demeu-Fant à Versailles (Seine-et-Oise).

PICARD (Pierre-Louis), antiquaire, né le 26 décembre 1869 à Gérouville (Belgique), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

PERFETTI (Mattéo), tailleur, né le 11 fé-Parie 1877 à Cosenza (Italie), demeurant à

ARTASONA (François), cultivateur, né le 11 mars 1873 à Almunia-de-San-Juan (Espagne), demeurant à Frontignan (Hérault).

BELS (Albert-Fidèle), rattacheur, né le 23 Hall, 1889 à Reckem (Belgique), demeurant à Halluin (Nord).

PUIMARTA (Louis), cordonnier, ne le 5 juin 1890 à Milan (Italie), demeurant à la Verpillière (Isère).

MONTANARI (Angelo), cultivateur, né le juin 1865 à Verruchio (Italie), demeurant A Lirac (Gard), ayant quatre enfants mineurs: Paul, ne le 26 janvier 1904 à Rimini (Italie): 2° Pio, no le 17 avril 1906 à Rimini; le Georges, no le 24 avril 1911 à Rimini; Louis, né le 9 novembre 1912 à Rimini.

GONTERO (Félix), cultivateur, né le 24 juillet 1896 à Gianeno (Italie), demeurant à Lirac

SPINELLI (Emile), paveur, né le 26 juillet, (Gard), ayant une fille mineure, Rose, née de 20 mars 1922 à Lirac.

> GONTERO (Paul-Louis), chauffeur d'usine, né le 11 février 1903 à Suze (Italie), demeurant à Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie).

> FERRARIO (Giovanni), peintre, né le 12 avril 1903 à Angera (Italie), demeurant à Paris.

> SAFARRES (Michel-Joseph-Pierre), coiffeur, né le 28 novembre 1872 à San-Miguel-de-Fluvia (Espagne), demeurant à Paris.

> APERS (François), monteur, né le 31 mars 1875 à Anvers (Belgique), demeurant à Faches-Thumesnil (Nord).

> D'HOLIESLAEGER (Jérôme), contremaître de tissage, né le 24 décembre 1882 à Maeter (Belgique), demeurant à Roubaix (Nord), ayant deux filles mineures : 1º Eveline-Pharailde, née le 1er juin 1910 à Roubaix; 2º Denise-Hélène, née le 13 décembre 1922 à Roubaix.

TRUANT (Guiseppe-Vittorio-Alberto), cimentier, né le 12 janvier 1888 à Parme (Italie), demeurant à Colombes (Seine), ayant trois enfants mineurs: 1º Bruno-Pietro-Carlo), né le 3 septembre 1911 à Parme; 2º Walter-Rolando-Gino), né le 23 décembre 1912 à Parme (Italie); 3º Raymonde-Clémentine-Gabrielle, née le 21 janvier 1923 à Colombes (Seine).

LIPPI (Guillaume-Pascal), mouleur en platre, né le 30 décembre 1883 à Pescia (Italie), demeurant à Caen (Calvados).

SOKOLOVITCH (Ignace), tailleur, né le 12 mai 1886 à Sokol (Russie), demeurant à Paris.

GALLINARO (Pasquale), métallurgiste, né le 16 décembre 1893 à Elena (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BENZI (Second-Joseph), balayeur, né le 3 avril 1886 à Castelletto-Scozzoso (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MARCUCCI (Gino-Federico-Giovanni), compositeur de musique, né le 9 février 1880 à Florence (Italie), demeurant à Paris, ayant une fille mineure, Yolande-Antoinette-Henriette, née le 4 avril 1912 à Paris.

SAVINO (Thérèse), veuve SAVINO, née le 5 septembre 1893 à Torre-Annunziate (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône),

PUTETTO (Emile), commerçant, né le 20 septembre 1881 à Martiniana (Italie), demeurant à Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes).

PAGLIASSO (François-Jean), contremaître manœuvre, né le 21 janvier 1883 à Vercelli (Italie), demeurant à Saint-Ouen (Seine).

SCHICKEL (Hildegarde), née le 1er octobre 1881 à Constance (Allemagne), demeurant à Rennes (Ille-et-Vilaine), ayant un fils mineur, Gustave-Adelbert, né le 25 juin 1905 à Constance (Allemagne).

SAVINO (Antonio), cordonnier, né le 19 février 1888 à Torre-Annunziata (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

PIRLET (Jean-Marcel-Hubert), armurier, ne le 3 novembre 1885 à Liége (Belgique), demeurant à Asnières (Seine), ayant une sille mineure, Hélène-Jeanne, née le 11 octobre 1908 à Liége.

BAUER (Joseph), antiquaire, né le 12 mars 1885 à Belz (Pologne), demeurant à Paris.

POLLOVIO (Guillaume-Joseph-Michel), cordonnier, né le 25 juin 1872 à Spigno-Montserrato (Italie), demeurant à la Ciotat (Bouchesdu-Rhône).

DICIANNI (François), fumiste, né le 6 juin 1883 à Sosto-Campano (Italie), demeurant à Pantin (Seine).

PLOTKIN (Abraham), tailleur, né le 10 décembre 1883 à Kochanoff (Russie), demeurant à Paris, ayant cinq enfants mineurs: 1º Emile, né le 1er avril 1905 à Kochanoff; 2º Harry, né le 28 décembre 1907 à Londres; 3º Henri, né le 9 décembre 1909 à Paris; 4° Marie, née le 24 septembre 1913 à Paris; 5° Hélène, née le 30 octobre 1917 à Paris.

TEMEL (Tzalic), bijoutier, né le 17 juin 1885 à Falticeni (Roumanie), demeurant à Paris, ayant une fille mineure, Valentine, née le 14 novembre 1914 à Paris.

STEFANESCO (Jean) dit STEFANO, électricien, né le 7 janvier 1882 à Sulina (Roumanie), demeurant à Paris.

BERNSTEIN (Gustave), ingénieur chimiste, né le 17 novembre 1888 à Minsk (Russie), demeurant à Paris, ayant une fille mineure, Zinaïde, née le 19 juin-2 juillet 1908 à Vilna (Russie).

TAMBURRO (Gérard), polisseur de granit, ne le 8 septembre 1870 à Settefrati (Italie), demeurant à Paris, ayant deux enfants mineurs: 1º Marie-Thérèse, née le 16 mai 1904 à Paris; 2º Antonio, né le 8 août 1905 à Settefrati.

GORDAN (Georges), commissionnaire en marchandises, né le 8 février 1867 à Riga (Russic), demeurant à Paris.

Art. 2. — Est naturalisé Française par application de l'article 8, paragraphe 5, nº 1, du code civil:

WALTI (Léa), née le 26 août 1896 à Paris, de parents suisses, demeurant à Vitry-sur-Seine (Seine).

Art. 3. — Est naturalisé Français par application de l'article 8, paragraphe 5, nº 3, du code civil:

SAHATDJIAN (Hérant), comptable, né le 27 octobre 1888 à Trébizonde (Arménie), demeurant à Paris.

Art. 4. — Sont naturalisés Français par application de l'article 8, paragraphe 5, 11º 4, du code civil:

COLLET (Clément-Auguste-Antoine), contremaître, né le 24 février 1866 à Frasnes (Belgique), demeurant à Nilvange (Moselle).

NAPOLI (Antonin-Frédéric), électricien, né le 3 août 1894 à Palerme (Italie), demeurant à Paris.

VARNHAGEN (Wilhelmine-Joséphine), femme JUNG, née le 16 avril 1894 à Cologne (Allemagne), demeurant à Saint-Maur-des-Fossés (Seine).

TURNBULL (Jameson), entraîneur, né le 10 juin 1867 à Northallerton (Angleterre), demeurant à Avermes (Allier).

ALEXIADES (Constantin), commissionnaire en marchandises, né le 5 octobre 1883 à Halkidone (Grèce), demeurant à Paris.

MARCAKIS (André), docteur en médecine, né le 25 décembre 1891 à Heracleion (Grèce), demeurant à Lyon (Rhône).

Art. 5. - Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 9 octobre 1924.

GASTON DOUMERGUE.

Par le Président de la République: Le garde des sceaux, ministre de la justice, RENÉ RENOULT.

Le Président de la République française, Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice,

Décrète:

Art. 1er. — Sont naturalisés Français par application de l'article 12, paragraphe 2, du code civil:

IVANOVICZ (Bozsena-Anna), femme BAJC-ZAR, né le 6 avril 1873 à Also-Kubin (Tchécoslovaquie), demeurant à Fontenay-aux-Roses (Seine).

ZELIKOVSKI (Rachel), femme LUBT-CHANSKY, née en 1875 à Minsk (Russie), demeurant à Paris.

BAUDSON (Marie-Joseph), femme THIRY. née le 8 mars 1874 à Baileux (Belgique), demeurant à Charleville (Ardennes).

· PEYRO (Jeanne), femme SUBIRA, née le 1er juillet 1869 à Aneto (Espagne), demeurant à Montréjeau (Haute-Garonne).

METASTASIO (Marie-Antoinette), femme DI FUSCO, née le 18 janvier 1870 à Elena (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

DI FUSCO (Anne-Carmele), cartonnière, née le 15 mars 1896 à Elena (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GUEROLD (Marie), femme ROSSO, née le 31 mars 1897 à Altroff (Moselle), demeurant à Plan-de-la-Tour (Var).

MAIOLINO (Antoinette-Marie), femme BIAN-CHIMANI, née le 2 mars 4881 à Papasidero (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

SESSER (Bluma), dite Marguerite, femme CHISTER, née le 22 février 1882 à Ratchevatz (Russie), demeurant à Paris.

REGAZZONI (Maria-Catherine), femme RE-GAZZONI, née le 4 octobre 1877 à Valtorta (Italie), demeurant à la Motte-d'Aveillans (Isère).

HAUG (Louise-Catherine), femme OLIVOTTI, née le 26 février 1878 à Merklingen (Wurtemberg), demeurant à Neris-les-Bains (Allier).

BIANCIARDI (Ida), femme LEONINI, née le 23 février 1881 à Sovicille (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GETTI (Desoline-Teresa-Annine), femme CA-PITANI, nee le 20 octobre 1901 au Pradet (Var), de parents italiens, y demeurant.

NIERI (Dominique), femme SANDRONI, née le 3 octobre 1884 à Fuccechia (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

VANDEMERGEL (Marie-Hortense), femme VANDEVELDE, née le 21 mars 1878 à Ellezelles (Belgique), demeurant à Apremont (Oise).

MARANDOLA (Marie-Conception), femme DI MEO, née le 29 mai 1886 à Itri-Caserta (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

TRAFIQUANT (Sarah), femme WAITER, née le 13 mai 1901 à Otwotzk (Pologne), demeurant à Paris.

GALLERI (Espérance), femme NERI, née le 20 juillet 1891 à Sassari (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

ROZEN (Hana), femme GROUCHKA, née en 1880, à Tsmacheff (Pologne), demeurant à Paris.

VERGA (Angèle), femme ZUCCA, née le 1er janvier 1895, à San-Guisto-Canavèse (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BACHURBERG (Rachel), femme EORMANN, née le 15 novembre 1880, à Bielostoff (Russie), demeurant à Paris.

VOLPI (Cornélie-Marie-Paule), femme AGOS-TINI, née le 3 mai 1978, à Vernasca (Italie), demeurant à Paris.

DE FALCO (Marie-Carmela), femme RUSSO, née le 14 septembre 1870, à Castellammare-de-Stabia (Italie), demeurant à Cette (Hérault).

MOMBEL (Elisa), femme VAILLANT, née le 21 février 1867, à Taintegnies (Belgique), demeurant à Croix (Nord).

MENDZYGOUSKI (Freida), femme LIRMANN, née le 11 mars 1885, à Jarnow (Pologne), demeurant à Paris.

BATTEUR (Hortense), femme MENART, née le 26 mai 1860, à Auvaing (Belgique), demeurant à Flers-Lille (Nord).

FELIZ (Antoinette), femme ARTASONA, née le 19 avril 1881, à Alins (Espagne), demeurant à Frontignan (Hérault).

GASPERONI (Anna), femme MONTANARI, née le 2 septembre 1869, à Santarcangelo (Italie), demeurant à Lirac (Gard).

MONTANARI (Marcelle), née le 5 mars 1902, à Rimini (Italie), demeurant à Lirac (Gard).

MONTANARI (Marie), femme GONTERO, née le 13 mai 1900, à Rimini (Italie), demeurant à Lirac (Gard).

STEVENS (Elvire-Marie), femme APERS, née le 10 mars 1876, à Gand (Belgique), demeurant à Faches-Thumesnli (Nord):

DE VRIES (Mathilde), femme D'HOLIESLAE-GER, née le 4 avril 1888, à Termonde (Belgique), demeurant à Roubaix (Nord).

CAPELLAZZI (Pierina - Maria), femme TRUANT, née le 4 juillet 1891, à Parme (Italie), demeurant à Colombes (Seine).

ETERN (Sarah), femme SOKOLOVITCH, née le 15 octobre 1889, à Dorohi (Roumanie), demeurant à Paris.

RICHIARDONE (Marie-Thérèse), femme BENZI, née le 15 août 1886, à Pinasca (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MAGRINI (Maria-Alfonsina Fine), femme MARCUCCI, née le 7 avril 1888, à Montecatini (Italie), demeurant à Paris.

GAZZANO (Secondine), femme PUTETTO, née le 19 novembre 1890, à Vintimille (Italie), demeurant à Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes).

AVALLONE (Anna), femme SAVINO, née le 26 octobre 1889, à Alger, de parents italiens, demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

DISCRY (Esther-Gustavie-Victoire-Josèphe), femme PIRLET, née le 23 octobre 1882, à Seilles (Belgique), demeurant à Asnières (Seine).

POLLOVIO (Jean-Jacques), menuisier, né le 25 juillet 1903, à Spigno-Monferrato (Italie), demeurant à la Ciotat (Bouches-du-Rhône).

PITKINE (Fanny), femme PLOTKIN, née le 3 août 1884, à Kochanoff (Russie), demeurant à Paris.

GOLDSTEIN (Fanny), semme TEMEL, née le 15 janvier 1885, à Galatz (Roumanie), demeurant à Paris, ayant un fils mineur: GOLDENBERG (Bernard), né le 11 mars 1905, à Braila (Roumanie).

POLAK (Suzanne), femme BERNSTEIN, née le 13 août 1888, à Paris, de patents russes, y demeurant.

GOLDBLUM (Marie), femme MOSCOVICI, née le 17 mai 1899, à Paris, de parents polonais, demeurant à Saint-Ouen (Seine).

BOURSCHTEIN (Adèle), femme HIMMEL-FARB, née le 15 juin 1891, à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

ANAV (Oro), femme ANAV, née le 15 mai 1900, à Constantinople (Turquie), demeurant à Lyon (Rhône).

BORMAN (Xenia), femme SIMS, née le 18 mars 1898, à Pétrograd (Russie), demeurant à Paris.

VECCHIO (Stephanie-Thérèse), femme TAM-BURRO, née le 21 décembre 1878, à Settefrati (Italie), demeurant à Paris.

Art. 2. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 9 octobre 1924.

GASTON DOUMERGUE.

Par le Président de la République: Le garde des sceaux, ministre de la justice, RENÉ RENOULT.

Le Président de la République française, Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice,

Décrète:

Art. 1er. — Sont naturalisés Français, par application du paragraphe III de l'annexe à la section V, partie III, du traité de Versailles.

BUTTNER (Charles-Antoine), serrurier, né le 12 avril 1887 à Huningue (Haut-Rhin), de parents allemands, et FEISZT (Marie-Marthe), sa femme, née le 19 janvier 1889 à Mulhouse (Haut-Rhin), de parents allemands, demeurant tous deux à Riedisheim (même département).

KERNER (Guillaume-Pierre), vicaire, né le 23 décembre 1891 à Petite-Rosselle (Moselle), de parents sarrois, demeurant à Metz (même département).

BRAUN (Charles-Joseph), assistant des postes, né le 19 décembre 1894 à Mulhouse (Haut-Rhin), de parents allemands, demeurant à Strasbourg (Bas-Rhin).

SENN (Frida), veuve KIEFFER, née le 3 janvier 1880 à Grissheim (Bade), demeurant à Mulhouse (Haut-Rhin).

BEHLES (Barbe), religieuse infirmière, née le 3 juillet 1858 à Weiskirchen (Sarre), demeurant à Audun-le-Tiche (Moselle).

RUPP (Jean-Pierre), ouvrier aux chemins de fer, né le 28 février 1876 à Havange (Moselle), de parents allemands, demeurant à Montigny-les-Metz (Moselle), ayant un fils mineur, Auguste-Charles, né le 5 septembre 1906 à Montigny-les-Metz.

BRIESE (Anne-Catherine), religieuse institutrice, née le 16 octobre 1866 à Gennweiler (Sarre), demeurant à Ouetrange (Moselle). RISSE (Théodore-François), cultivateur, né le 18 janvier 1859 à Allagen (Westphalie), et GERKE (Marie-Françoise), sa femme, née le 15 juillet 1866 à Echtrop (Westphalie), demeurant tous deux à Kirch-les-Luttange (Moselle); ayant deux fils mineurs: 1° Gaspard, né le 8 juin 1905 à Korbecke (Westphalie); 2° Guillaume, né le 9 avril 1908 à Korbecke.

RISSE (Françoise), née le 21 juin 1903 à Echtrop (Westphalie), demeurant à Kirch-les-Luttange (Moselle).

RISSE (François), cultivateur, né le 26 décembre 1894 à Echtrop (Westphalie), demeurant à Kirch-les-Luttange (Moselle).

RISSE (Théodore), cultivateur, ne le 6 mars 1897 à Echtrop (Westphalie), demeurant à Kirch-les-Luttange (Moselle).

BAER (Emma), veuve REISS, née le 15 juin 1876 à Berzzabern (Palatinat), demeurant à Strasbourg (Bas-Rhin), ayant deux enfants mineurs: 1° Arnold, né le 26 décembre 1903 à Strasbourg; 2° Claire-Hilda-Charlotte, née le 9 octobre 1915 à Strasbourg.

REISS (Paul), étudiant en médecine, né le 24 mars 1961 à Strasbourg (Bas-Rhin), de parents allemands, y demeurant.

WEISS (Emilie), veuve SCHLOSSER, née 16. 20 novembre 4870 à Efringen (Allemagne), demeurant à Mulhouse (Haut-Rhin).

MEIRER (Jacques), carrier, né le 17 mars 1884 à kirn (Allemagne), demeurant à Sierck (Moselle), ayant deux enfants mineurs: 10 Nicolas, né le 31 mars 1912 à Basse-Kontz (Moselle); 20 Marie, née le 16 mars 1916 à Apach (Moselle).

BREINLINGER (Marie), veuve SPINHERNY, née le 27 mai 1867 à Muhlhofen (Allemagne), demeurant à Mulhouse (Haut-Rhin).

HERRMANN (Anne-Marie), veuve DIRINGER, née le 4 octobre 1862 à Goenningen (Allemagne), demeurant à Gunsbach (Baut-Rhin).

GEISINGER (Elisabeth), religieuse, née le 20 juillet 1880 à Volkersheim (Allemagne), demeurant à Varize (Moselle).

DUPPRE (Barbe-Catherine), religieuse, née le 29 août 1892 à Neunkirchen (Allemagne), demeurant à Ottange (Moselle).

HERMES (Nicolas), homme d'équipe aux chemins de fer de l'Alsace-Lorraine, né le 28 août 1894 à Thionville (Moselle), de parents allemands, y demeurant.

BEINLICH (Marie), religieuse, née le 24 mai 1870 à Biehals (Silésie), demeurant à Saint-Jean-de-Bassel (Moselle).

HEIMERL (Thérèse), religieuse, née le 5 juillet 1890 à Trasching (Bayière), demeurant à Saint-Jean-de-Bassel (Moselle).

HESS (Marie-Lydie), religieuse enseignante, née le 27 janvier 1895 à Selbach (Bade), de meurant à Saint-Jean-de-Bassel (Moselle).

STARK (Catherine), religieuse, née le 3 avril 1874 à Lisdonf (Sarre), demeurant à Saint-Jean-de-Bassel (Moselle).

MUNDIGL (Anne-Marie), religieuse, née 16 21 novembre 1891 à Niederleierndorf (Bavière), demeurant à Saint-Jean-de-Bassel (Moselle).

HUFMANN (Marie-Crescentia), religieuse, née le 18 mai 1865 à Abenberg (Bavière), demeurant à Saint-Jean-de-Bassel (Moselle).

QUARTIER (Henri), cultivateur, né le 16 00 tobre 1881 à Weeze (Rhénanie), demeurant à Hattigny (Moselle).

HOFFMANN (Pierre), instituteur, né le 12 mai 1860 à Buschdorf (Allemagne), demeurant à Stiring-Wendel (Moselle).

SCHAFFER (Anne-Marie), institutrice, née le 25 octobre 1887 à Mulhouse (Haut-Rhin), de parents allemands, demeurant à Colmar (même département).

Art. 2. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 9 octobre 1924.

GASTON DOUMERGUE.

Par le Président de la République: Le garde des sceaux, ministre de la justice, RENÉ RENOULT.

Le Président de la République française, Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice,

Décrète:

Art. 1er. — Sont naturalisés Français en Vertu de la loi du 5 août 1914:

BASSAK (Joseph), ancien soldat au 1er régiment étranger, né le 25 mars 1892 à Raksjawa (Pologne), demeurant à Villadin (Aube).

KLEIN (Pierre-Bernard), ancien sergent au 2º régiment étranger, né le 12 avril 1874 à Heide (Allemagne), y demeurant.

BISKUPSKI (Edouard-Silvestre), ancien soldat à la légion étrangère, décoré de la Croix de guerre, né le 13 octobre 1894 à Adampol (Turquie), de parents polonais, demeurant à Constantinople (Turquie).

MOTOCHANSKI (Abraham), ancien caporal à la légion étrangère, décoré de la Croix de Russi, ne le 17 septembre 1892 à Kichinew (Russie), demeurant à Paris.

BUSTANY (Charles), ancien sous-lieutenant d titre temporaire à la légion étrangère, décore de la Croix de guerre, ne le 8 décembre 1893 à Debieh (Liban), demeurant à Alep

GIRAUDO (Michel), ancien soldat à la légion Seine) (Italie), demeurant à Aubervilliers (Seine).

BLUMBERG (Georges), ancien soldat au 2º régiment étranger, né le 10 mars 1880 à Galatz (Roumanie), demeurant à Paris.

MOSCOVICI (David), ancien soldat à la légion (Romgère, né le 12 juillet 1887 à Botosani (Roumanie), demeurant à Saint-Ouen (Seine).

HROCH (Rodolphe), ancien soldat à la le-Boba etrangère, né le 13 mai 1879 à Krivice (Boheme), demeurant à Colombes (Seine).

HIMMELFARB (Borouch), ancien soldat au Wieregiment étranger, né le 6 juillet 1885 à Wionzowy (Russie), demeurant à Paris.

ANAV (Simantov), ancien soldat au 1er régiment étranger, décoré de la médaille milidaire et de la Croix de guerre, né le 20 juin Lyon Constantinople (Turquie), demeurant à Lyon (Rhône).

FREIBERT (Max-Joseph), ancien soldat au Goster (Max-Joseph), and 1887 à Goster etranger, né le 17 avril 1887 à Bicêtre (Seina) demeurant à Bicetre (Seine).

PIETER (François-Henri), ancien soldat à la légion étrangère, né le 25 juin 1893 à Ars-Sablon (Moselle).

SIMS (Georg-August), ancien lieutenant à la legion (Georg-August), and le 1er février 1896 à Tervolt étrangère, né le 1er février 1896 à Paris, avant Teryoki (Russie), demeurant à Paris, ayant un enfant mineur, Irène, née le 30 mai 1922 à Paris.

BRZEZICKI (Charles-Sébastien), ancien mé-Vier de la litre étranger, né le 21 jan-Vier 1894 à Barcelone (Espagne), demeurant à

GIANNANTONIO (André-Michel-Benoît), ancien soldat à la légion étrangère, décoré de la Croix de guerre, né le 1er février 1873 à A Nico (Rhône), de parents italiens, demeurant a Nice (Alpes-Maritimes).

Art. 2. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du Présent décret.

Fait à Paris, le 9 octobre 1924.

GASTON DOUMERGUE.

Par le Président de la République: Le garde des sceaux, ministre de la justice, RENÉ RENOULT.

Le Président de la République française, Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice,

Décrète:

Art. 1er. — Sont naturalisés Français, par 1865: du sénatus-consulte du 14 juillet

FONTI (Giovanni), jardinier, né le 14 mars 1875 à Ustica (Italie), demeurant à Cherchell (Alger).

PONS (François), charcutier, né le 6 septembre 1880 à Sella (Espagne), et GOMIS (Marie-Dolorès), sa femme, née le 24 septembre 1881 à Confrides (Espagne), demeurant tous deux à El-Biar (Alger).

PASTOR (Vicente), cultivateur, né le 3 juillet 1871 à Alicante (Espagne), et ROMAN (Trinidad-Angela-Maria), sa femme, née le 13 janvier 1874 à Alméria (Espagne), demeurant tous deux à Oued-Imbert (Oran).

Art. 2. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 9 octobre 1924.

GASTON DOUMERGUE.

Par le Président de la République: Le garde des sceaux, ministre de la justice, RENÉ RENOULT.

Le Président de la République française, Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice,

Décrète:

Art. 1er. - Est admis à jouir des droits de citoyen français, par application du sénatusconsulte du 14 juillet 1865:

ATTIG (Brahim), sergent au 32º bataillon du génie, né le 19 décembre 1902 à Alger.

Art. 2. - Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 9 octobre 1924.

GASTON DOUMERGUE.

Par le Président de la République: Le garde des sceaux, ministre de la justice, RENÉ RENOULT.

Le Président de la République française, Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice,

Décrète:

Art. der. - Sont naturalisés Français, par application de la loi du 20 décembre 1923:

VIGO (Antoine), employé des chemins de fer, né le 10 juin 1896 à Sousse (Tunisie), de parents italiens, et AXISA (Marie), sa femme, née le 11 octobre 1902 à Sousse (Tunisie), de père anglo-maltais, demeurant tous deux à Sousse.

MODICA (Joseph), employé de chemins de fer, né le 31 août 1876 à Tunis, de parents italiens, et CALABRESE (Marie-Caroline), sa femme, née le 28 mai 1884 à Licata (Italie), demeurant tous deux à Tunis, ayant trois enfants mineurs: 1º Antoinette, née le 22 janvier 1905 à Tunis; 2º Michel-Emile, né le 13 novembre 1908 à Tunis; 3° Armand, né le 21 février 1913 à Tunis.

YOUNES (Joseph), docteur en médecine, né le 10 octobre 1887 à Sousse (Tunisie), et SALA (Mathilde), sa femme, née le 15 mars 1898 à Sousse (Tunisie), demeurant tous deux à Sousse, ayant deux enfants mineurs: 1º Renée, née le 14 mars 1918 à Sousse; 2º Jacob-André, né le24 février 1923 à Sousse.

GIARDINA (Noël), employé de chemins de fer, né le 3 mars 1892 à Tunis, de parents italiens, et BEVILACQUA (Anne), sa femme, née le 19 mars 1896 à Tunis, de parents italiens. demeurant tous deux à Tunis, ayant quatre enfants mineurs: 1º Marie-Gaëtane, née le 18 avril 1916 à Tunis; 2º Jeanne, née le 20 août 1918 à Tunis; 3º Antoinette, née le 6 septembre 1920 à Tunis; 4° Rose, née le 14 juillet 1923 à Tunis.

CERIZOLLA (Vincent-Henri), chauffeur, né le 14 janvier 1894 à Bizerte (Tunisie), de père italien, et FUMIA (Catherine), sa femme, née le 1ºr décembre 1905 à Bou-Ficha (Tunisie), de parents italiens, demeurant tous deux à Zar-

zis (Tunisie), ayant un fils mineur, Jean-Joseph, né le 16 janvier 1923 à Zarzis.

SAMMUT (Marius-Amabile), employé de distillerie, né le 23 janvier 1902, à Tunis, de parents anglo-maltais, y demeurant.

PIERANGELI (Joseph-Pierre), électricien, né le 9 février 1897 à Tunis, de parents italiens,' demeurant à la Goulette (Tunisie), ayant six enfants mineurs: 1º Félix-Henri-Antoine, né le 25 décembre 1909 à la Goulette; 2º Antoinette, née le 7 novembre 1911 à la Goulette; 3º Antoine, ne le 25 mars 1914 à la Goulette; 4º Emmanuele, née le 12 octobre 1915 à Tunis; 5º Henri, né le 16 août 1920 à Tunis; 6º Louis-Henri, né le 13 novembre 1921 à Grom. balia.

MASOTTA (Alessandro), cordonnier, né le 11 septembre 1902 à Barrafrança (Italie), demeurant à Gafour (Tunisie).

CHECHI (Pierre-Isidore), chauffeur d'auto, mé le 2 juin 1903 à Bizerte (Tunisie), de parents italiens, demeurant à Tindja (Tunisie).

MOHAMED BEN MOHAMED KECHICHE, sergent au 4° régiment de tirailleurs, décoré de la Croix de guerre, né en 1894 à Sousse (Tuni-

KLASSI (Salah), facteur des postes, né en 1895 à Tunis, y demeurant.

BUONAVENTURA (Nicolas-Jean), employe municipal, né le 14 novembre 1884 à Palmade-Majorque (Espagne), et GUAGLIARDO (Joséphine), sa femme, née le 19 janvier 1891 à Tunis, de parents italiens demeurant tous, deux à Radès (Tunisie) ayant quatre enfants mineurs: 1º Joseph, né le 1er octobre 1912 à Manouba; 2º Angèle, née le 8 mars 1917 à Radès; 3º Jean, né le 4 mars 1922 à Tunis; 4º François, né le 6 mai 1924 à Radès.

INGARAO (Sauveur) employé de chemins de fer, né le 9 juin 1890 à Tunis, de parents italiens et RENDA (Jeanne) sa femme née le 20 mai 1890 à Trapani (Italie), demeurant tous deux à Tunis, ayant deux enfants mineurs: 1º Joseph, né le 25 novembre 1921 à Tunis; 2º Cécile, née le 15 novembre 1923, à Tunis.

VASSALLO (Joseph), employé de chemins de fer, né le 31 janvier 1890 à San-Vito-Lo-Copa (Italie), et ORFEO (Joséphine) sa femme, née le 18 mars 1899 à Favignana (Italie), demeurant tous deux à Sousse (Tunisie), ayant un fils mineur, François, né le 6 février 1924 à Sousse.

PANEPINTO (Antonino), employé de chemins de fer, né le 16 novembre 1882 à Alexandria-Della-Rocca (Italie), et PUCCI (Léonarda), sa femme, née le 21 mars 1887 à Sousse (Tunisie), de parents italiens, demeurant tous deux à Sousse, ayant cinq enfants mineurs: 1º Ignace, né le 10 mai 1906 à Sousse; 2º Sauveur, né le 24 janvier 1908 à Sousse; 3° Joséphine, née le 11 janvier 1910 à Sousse; 4° Alphonse, née le 30 septembre 1916 à Sousse; 5° Célestine, née le 22 octobre 1920 à Sousse.

BOSI (Félix), cantinier, né le 29 janvier 1881 à Selargius (Italie), demeurant à Oued-Tessa (Tunisie), et SUCCA (Hyacinthe), sa femme, née le 3 mai 1885 à Nuraminis (Italie), demeurant à Oued-Tassa (Tunisie), ayant sept enfants mineurs: 1º Alexandre, né le 19 octobre 1903 à Gounesa (Italie); 2º Annette, née le 13 novembre 1905 à Iglesias; 3º Marius, né le 16 octobre 1907 à Tunis; 4° Julie-Félicine-Elsa, née le 16 février 1910 à Mateur (Tunisie); 5º Rolande-Marie, née le 25 février 1913 à Tadjerouine (Tunisie); 6° Joseph, né le 28 octobre 1915 à Tadjerouine; 7º Marie-Elise, née le 24 septembre 1917 au Kef (Tunisie).

Art. 2. — Le garde des sceaux, ministre de la justice est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 9 octobre 1924.

GASTON DOUMERGUE.

Par le Président de la République: Le garde des sceaux, ministre de la justice, RENÉ RENOULT.

Le Président de la République française, Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice,

#### Décrète:

Art. 1er. — Est réintégré dans la qualité de Français, qu'il avait perdue en optant pour la nationalité belge:

WATTEEUW (Isaac-Henri-Joseph), brasseur, né le 2 août 1895 à Hazebrouck (Nord), de père belge, demeurant à Steenbecque (même département).

Art. 2. — Est réintégrée dans la qualité de Française, par application de l'article 48 du code civil:

DEBLONDE (Jeanne-Marie-Olga), femme WATTEEUW, née le 4 octobre 1896 à Steen-becque (Nord), y demeurant.

Art. 3. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 9 octobre 1924.

GASTON DOUMERGUE.

Par le Président de la République: Le garde des sceaux, ministre de la justice, RENÉ RENOULT.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'article 18 du code civil; Vu la loi du 5 août 1914;

Vu le décret en date de ce jour, qui confère la nationalité française à des étrangers ayant épousé des Françaises;
Vu l'article 40 du code civil,

#### Décrète:

Art. 1er. — Sont réintégrées dans la qualité de Française, qu'elles avaient perdue par leur mariage:

4º Avec des étrangers naturalisés Français par décret en date de ce jour:

THIRION (Joséphine), femme VOISARD, née le 3 juillet 1869 à Moyenmoutier (Vosges), demeurant à Moncel (Meurthe-et-Moselle).

COSTE (Marie-Thérèse-Françoise), femme MORATO, née le 10 juillet 1893 à Céret (Pyrénées-Orientales), y demeurant.

CASTELAIN (Marthe-Marie), femme VLIE-GHE, née le 30 août 1892 à Halluin (Nord), demeurant à Neuville-en-Ferrain (même département).

ABONDANCE (Marie-Joséphine), femme MARGUERET, née le 30 décembre 1891 à Bozel (Savoie), y demeurant.

VAYSSIERE (Marguerite-Anna), femme GAMBOURG, née le 5 septembre 1884 à Pamiers (Ariège), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

DEVAILLY (Isabelle-Jeanne-Félicité), femme LEBBOLO, née le 15 juillet 1899 à Saint-Ouen (Scine), y demourant.

DEMASSIEUX (Elise-Marie-Louise), femme DELLISSE, née le 16 avril 1864 à Saint-Pierreles-Calais (Pas-de-Calais), demeurant à Waizers (Nord).

WANDEWOORDE (Marie-Louise), femme DEWEERDT, née le 6 mai 1865 à la Chapelled'Armentières (Nord), demeurant à Tourcoing (même département).

POCHET (Blanche-Clotilde), femme NICOUD, née le 11 novembre 1887 à Chisseaux (Indreet-Loire), demeurant à Paris.

GOLDENBERG (Charlotte), femme KOUT-CHOUX, née le 2 mars 1888 à Paris, y demeurant.

PEZANTE (Rebecca), femme KLAINBERG, née le 14 janvier 1879 à Oran (Algérie), demeurant à Marseille (Pouches-du-Rhône).

LANDEAU (Jeanne-Marie-Louise), femme SERENA, née le 15 août 1893 à Pin-l'Emagny (Haute-Saône), demeurant à Besançon (Doubs).

BLANCHARD (Marie-Louise-Georgette), semme AUBRY, née le 13 septembre 1877 à Iviers (Aisne), demeurant à Aubenton (même département).

STAES (Hortense-Louise), femme JOYF, née le 13 décembre 1858 à Saultain (Nord), demeurant à Halluin (même département). DARFEUILLE (Eva-Marie-Céline), femme AMARSKI, née le 49 octobre 4891 à Limoges (Haute-Vienne), demeurant à Paris.

GARRIGUE (Mélène-Françoise-Rose), femme CALVET, née le 26 janvier 1881 à Prats-de-Mollo (Pyrénées-Orientales), demeurant à Thuir (même département).

LEBECQ (Pauline-Juliette-Antoinette), femme NIKITINE, née le 3 septembre 1891 à Douai (Nord), demeurant à Paris.

MAIGNEZ (Ernestine-Joséphine), femme RI-CHIERO, née le 31 décembre 1895 à Saint-Avre (Savoie), demeurant à Noyarey (Isère).

GUION (Emilie-Louise-Irma), femme CAPO-CEFALO, née le 18 novembre 1876 à la Tourd'Aigues (Vauchuse), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhone).

BIZOT (Marie-Louise), femme MODIANO, née le 16 juillet 1871 à Béard (Nièvre), demeurant à Paris.

MOUR (Thérèse), femme BIELSA, née le 13 février 1884 à Tournai (Hautes-Pyrénées), y demeurant.

MATHON (Marie), femme BENEDETTO, née le 31 mai 1895 à Trévoux (Aîn), demeurant à Lyon (Rhône).

ROUSSEL (Marguerite-Augustine), femme ELVO, née le 23 mars 1878 à Paris, demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

DEPAEPE (Marie-Sophie), femme MARI-CHAL, née le 5 mars 1863 à Frelinghien (Nord), demeurant à Armentières (même département).

MEYER-OWITZ (Jeanne), femme PESSIS, née le 8 septembre 1895 à Paris, y demeurant.

PESANDO (Berthe-Marthe-Fernande), femme GRISERI, née le 22 octobre 1891 à Vallauris (Alpes-Maritimes), y demeurant.

PAOLETTI (Justine-Andréa), femme DELLA-MONICA, née le 14 octobre 1898 à Marseille (Bouches-du-Rhône), y demeurant.

LEVEQUE (Louise-Hortense-Lætitia), femme FAUQUENOIT, née le 10 novembre 1898 à Maretz (Nord), demeurant à Paris.

ANDRE (Toussainte-Joséphine), femme GHO, née le 19 mai 1857 à Marseille (Bouches-du-Rhône), y demeurant.

ARGENTIER (Louise-Fanny), semme NOBILE, née le 1er octobre 1895 à Romans (Drôme), demeurant à Grenoble (Isère).

TURREL (Gabrielle), femme HUTTER, née le 20 septembre 1888 à la Réole (Basses-Alpes), demeurant à Avignon (Vaucluse).

PUJOL (Aurore-Julia-Marcelle), femme LA-COMA, née le 21 août 1900 à Vruscades (Aude), demeurant à Conilhac-du-Plat-Pays (même département).

VALENDUE (Julie), femme CARREIN, née le 12 septembre 1880 à Comines (Nord), y demeurant.

CHIAMISA (Léonie-Marie), femme BUO-NOMO, née le 16 octobre 1897 à Marseille (Bouches-du-Rhône), y demeurant.

ASSELIN (Julia-Crotilde-Louise), femme TYTGAT, née le 4 novembre 1876 à Aire-surla-Lys (Pas-de-Calais), y demeurant.

CHEVAUX (Marie-Augustine), femme BER-NAT, née le 4 août 1891 à Mouthiers-en-Bresse (Saône-et-Loire), demeurant à Sergenaux (Jura).

BOTTERO (Marie-Lucie), femme BODINO, née le 28 janvier 1895 à Nice (Alpes-Maritimes), y demeurant.

MAYEUX (Elise), femme PEERS, née le 11 octobre 1891 à Lens (Aisne), demeurant à Ablain-Saint-Nazaire (Pas-de-Calais).

LEMAN (Clara), femme MIGNEAU, nee le 21 septembre 1867 à Tourcoing (Nord), y demeurant.

BARDI (Marie-Antoinette-Thérèse), femme SALVO, née le 6 octobre 1898 à Marseille (Bouches-du-Rhône), y demeurant.

BRESSLOFF (Jeanne), femme SCHEKTER, née le 26 janvier 1894 à Boulogne (Pas-de-Calais), y demeurant.

CHOMBEAU (Agnès-Marie-Joseph), femme BELS, née le 8 décembre 1887 à Halluin (Nord), y demeurant, BRUNIER (Blanche-Rose), femme SAFAR-RES, née le 8 mai 1881 à Paris, y demeurant.

NICOLAS (Madeleine-Augustine-Rosalie), femme LIPPI, née le 1er juin 1882 à Caen (Calvados), y demeurant.

GALEATI (Aïda-Marie-Jeanne), femme GAL-LINARO, née le 17 juin 1896 à Marseille (Bouches-du-Rhône), y demeurant.

VALLET (Berthe-Blanche), femme PA-GLIASSO, née le 16 septembre 1887 à Saint-Ouen (Seine), y demeurant.

SOMMER (Céline-Louise), femme BAUER, née le 8 avril 1889 à Macon (Saone-et-Loire), demeurant à Paris.

SIMON (Antoinette), semme PUIMARTA, née le 23 juillet 1898 à Lyon (Rhône), demeurant à la Verpillière (Isère).

COLLOT (Andrée-Amélie-Camille), femme BASSAK, née le 14 janvier 1896 à Villadin (Aube), y demeurant.

ROGER (Marie-Julie), femme KLEIN, née le 2 mai 1865 à Aubigny-en-Plaine (Côte-d'Or), y demeurant.

JEANDEY (Anna-Marie), femme GIRAUDO, née le 23 mars 1898 à Ainvelle (Haute-Saône), demeurant à Aubervilliers (Seine).

HURWITZ (Léa), semme BLUMBERG, née le 3 sévrier 1886 à Paris, y demourant.

SOULATA (Clémence), femme FREIBERT, née le 30 juin 1877 à la Romieu (Gers), de meurant à Bicêtre (Seine).

STEVENIN (Jeanne-Marie), femme PIETER, née le 16 octobre 1891 à Nouzon (Ardennes), demeurant à Metz-Sablons (Moselle).

GALLAND (Paule-Jane-Joséphine-Marie), femme BRZEZICKI, née le 24 mai 4892 à Pontorson (Manche), demeurant à Paris.

KIPP (Louise), femme BRAUN, née le 20 juin 1895 à Walbourg (Bas-Rhin), demeurant à Strasbourg (même département).

HUBA (Marguerite), femme HERMES, née le 17 mars 1901 à Terville (Moselle), demeurant à Thionville (même département).

TARANTE (Gracia), semme FONTI, née le 5 février 1880 à Guyotville (Alger), demeurant à Cherchell (même département).

RENARD (Marie-Augustine-Ursule), femme COLLET, née le 27 janvier 1869 à Aubrives (Ardennes), demeurant à Nilvange (Moselle).

LASFARGUES (Germaine-Berthe), femme NAPOLI, née le 10 juillet 1896 à Paris, y demeurant.

CHARIOT (Marie-Marguerite-Jeanne), femme TURNBULL, née le 24 mars 1880 à Chantilly (Oise), demeurant à Avermes (Allier).

WOLFF (Mally-Marguerite), femme ALEXIA DES, née le 25 novembre 1877 à Nimes (Gard), demeurant à Paris.

MARCAKIS, nee le 27 août 1901 à Lyon (Rhône), y demeurant.

2º Avec des étrangers dont elles sont au jourd'hui séparées:

ROCHE (Hélène-Adrienne), femme DEPAS-QUALI, née le 10 mai 1889 à Paris, y demeurant.

BONAFEDE (Marie-Emilie-Antoinette-Elisabeth), femme CORAZZA, née le 20 févriel 1891 à Nice (Alpes-Maritimes), y demeurant

LAFOND (Angèle-Alexandrine), femme BRAN-DAGLIA, née le 7 septembre 1900 à Cercy-la-Tour (Nièvre), demeurant à Paris.

3° Avec un étranger ayant souscrit la déclaration de l'article 10 du code civil:

DOUCE (Marie-Adolphine), femme BITTAR, née le 13 juin 1878 à Nancy (Meurthe-et-Moselle), demeurant à Paris.

Art. 2. — Est réintégrée dans la qualité de Française qu'elle avait perdue par son mariage avec un étranger devenu Français par décret en date du 30 janvier 1924:

MORRE (Joséphine-Lucie), femme ALECH, née le 13 décembre 1880 à Toulon (Var), de-meurant à Nice (Alpes-Maritimes).

Art. 3. - Le garde des sceaux, ministre de

la justice, est charge de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 9 octobre 1924.

GASTON DOUMERGUE.

Par le Président de la République: Le garde des sceaux, ministre de la justice, RENÉ RENOULT.

Le Président de la République française, Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'article 19 du code civil; Vu les actes de décès des étrangers ayant épousé des Françaises;

18 juillet 1921, 17 octobre 1921,

#### Décrète:

Art. 1er. — Sont réintégrées dans la qualité de Française qu'elles avaient perdue par leur mariage:

1º Avec des étrangers aujourd'hui décédés: LAURENCY (Laure-Emilie), veuve PECAUT, mée le 9 février 1878 à Pont-de-Roide (Doubs), demeurant à Dannemarie-les-Blaumont (même département).

BOUST (Célina-Virginie), veuve CORSI, née le 12 février 1865 à Paris, demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

FRANZ, née le 13 juin 1846 à Miery (Jura), demeurant à Metz (Meselle).

PIETTE (Blanche-Marie-Thérèse-Isabelle), veuve GODEFROID, née le 1er août 1881 à Fourmies (Nord), y demeurant, ayant deux enfants mineurs: 1º GODEFROID (Edmond-Ernest), né le 8 septembre 1908 à Roculy (Bellique); 2º GODEFROID (Pierre-Myacinthe-Victor), né le 5 mars 1910 à la Louvière (Belgique)

PAREZ (Marie-Charlotte-Joseph), veuve DEL-CROIX, née le 20 avril 1852 à Tourcoing (Nord), demeurant à Lille (même département).

le 27 février 1885 à Chagny (Ardennes), y demeurant.

EHRENFENCHTER (Wilhelmine - Lucie), veuve BISSINGER, née le 16 octobre 1873 à Stuttgart (Allemagne), de mère française, demeumant à Paris.

VALLET (Marie-Françoise), veuve CLOPATH, née le 22 octobre 1858 à Decize (Nièvre), demeurant à Paris.

MAS, née le 5 août 1895 à Paris, y demeurant.

LILLE (Augustine-Emélie), veuve GOEMANS, née le 26 décembre 1857 à Paris, y demeurant.

REVAUX (Cormaine Thursday), veuve CICO-

REVAUX (Germaine-Thérèse), veuve CICO-GNANI, née le 14 avril 1891 à Fontainebleau (Seine-et-Marne), demeurant à Paris:

20 Avec des étrangers dont elles sont au-

bulante, née le 10 juin, 1902 à Paris, demeurant à Pantin (Seine).

juin 1887 à Saint-Mandé (Seine), née le 9 à Paris.

la justice, est chargé de l'exécution du présent décret.

Falt à Paris, le 9 octobre 1924.

GASTON DOUMERGUE.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
RENÉ RENOULT.

Page 7164, 1re colonne, au lieu de: « Cherbagi (Mustapha), employé, né le 1er août 1878 à Tunis, ayant un fils mineur, Essaida », lire: ayant une fille mineure ».

Errata au Journal officiel du 19 août 1924: page 7730, 1ro colonne, au lieu de: « Bagshawe (William-Henry-Wiat) », lire: « de Bagshawe (William-Henry-Wiat) »; 3o colonne, au lieu de: « Hasson (Salvador), commerçant, né le 15 décembre 1881 à Salonique (Grèce) », lire: « né le 15 décembre 1885 ».

Page 7734, 2º colonne, au lieu de: « Dugenetey (Alphonsine-Joséphine), femme Bagshawe », lire: « Dugenetey (Alphonsine-Joséphine), femme de Bagshawe ».

Errata au Journal officiel du 23 septembre 1924: page 8627, 1re colonne, au lieu de : « Barria (Jean dit Sido) », lire: « Barria (Jean dit Sito) »; 2e colonne, au lieu de: « Magi (Albéric), électricien », lire: « Biagi (Albéric) ».

Page 8629, 2º colonne, au lieu de: « Noto (Guiseppe), manœuvre au Bône-Guelma, et La Terra (Lucia), sa femme, née le 27 juin à Ragusa (Italie) », lire: « née le 27 juin 4891 à Ragusa (Italie) »; au lieu de: « Mocci (Baptiste), menuisier, et Liguoro (Elisabeth), sa femme, née le 7 décembre 1890 à Aïn-Mohra (Constantine) », lire: « née le 7 décembre 1890 à Aïn-Mokra (Constantine) »; 3º colonne, au lieu de: « Jennadi (Habica), femme Turki », lire: « Jennadi (Habiba), femme Turki ».

#### Nominations à des emplois réservés.

#### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Par arrêtés des conservateurs des eaux et forêts à Nîmes et à Ajaccio en date des 26 août et 30 septembre 1924, ont été nommés gardes forestiers auxiliaires, à défaut de candidats militaires classés, savoir:

M. Prunieres (Joseph), au poste de Nasbinals (Lozère), traitement annuel: 900 fr.

M. Franceschi (Marien), au poste de Loretodi-Casinca (Corse), traitement annuel: 800 fr.

Ces nominations n'ont été prononcées qu'à titre temporaire. Elles ne deviendront définitives qu'au cas où, dans le délai de six mois, les postes de garde forestier auxiliaire précités ne pourraient pas être attribués à des candidats militaires présentés par le service des emplois réservés du ministère des pensions.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'HYGIÈNE, DE L'ASSISTANCE ET DE LA PRÉVOYANCE SOCIALES

Par arrêté du directeur de la maison départementale de retraite d'Albigny en date du 18 septembre 1924, approuvé par le préfet du Rhône le 14 octobre 1924, M. Peignier (Emile), du 146° régiment d'infanterie, inscrit avec le n° 1 sur la 31° liste de classement, a été nommé concierge audit établissement.

#### MINISTÈRE DES COLONIES

Ont été mis à la disposition du gouverneur général de l'Afrique occidentale française, en qualité de commis de 3º classe des services civils (exécution de la loi du 30 janvier 1923):

MM. Mascle (Maurice), ex-soldat du 8º régiment de tirailleurs coloniaux. Develay (Philippe), ex-caporal du 27º régiment d'infanterie.

DIRECTION DES CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Par décision en date du 6 octobre 1924!

M. Margerie (Victor) a été nommé charron (2º tour).

M. Cognie (Albert) a été nommé graisseur (2º tour).

M. Renard (Marius), chauffeur de route, a leté nommé manœuvre.
(Il ne s'agit pas de la nomination d'un pos-

tulant civil recruté en dehors du réseau, mais du changement d'emploi d'un agent déjà en service, en exécution d'une décision de la commission de réforme.)

M. Deveaux (Fernand) a été nommé graisseur, à défaut d'invalides et de militaires classés, dans les conditions de l'article 5 de la loi du 30 janvier 1923 (1er tour).

Par décision en date du 7 octobre 1924:

M. Auvinet (André) a été nommé rédacteur (2º tour).

MM. Tillon (Henri), Pied (Hubert) ont été nommés rédacteurs, à défaut d'invalides et de militaires classés dans les conditions de l'article 5 de la loi du 30 janvier 1923 (1er tour).

Mme Mailet (Yvonne) a élé nommée expéditionnaire (personnel féminin), à défaut de veuves de guerre et de mères d'enfants reconnus de militaires morts pour la France, dans les conditions de l'article 5 de la loi du 30 janvier 1923 (3° tour).

Par décision en date du 8 octobre 1924:

Ont été nommés menuisiers: M. Trialon (Louis), candidat militaire de la 27º liste de classement (1ºr tour); M. Michaud (Ernest) (2º tour).

M. Lamoureux (Alfred) a été nommé mécanicien de route (4º tour).

M. Fonlupt (Julien) a été nommé ajusteur de ressorts (4º tour).

MM. Isabeth (Henri), Penigaud (Emile), Berthoud (Hubert) ont été nommés manœuvres (2º tour).

M. Lavier (Georges) a été nommé tourneur de roues (2º tour).

Mlle Galland (Alice) a été nommée expéditionnaire (personnel féminin) (4° tour).

MM. Gaschet (Henri), Arzel (Jean) ont été mommés manœuvres (matériel de la voie) (26 tour).

Ont été nommés, à défaut d'invalides et de militaires classés, dans les conditions de l'article 5 de la loi du 30 janvier 1925:

Mouleur (fer). - M. Bremar (Louis) (1er tour).

Hommes d'équipe à l'essai (services actifs).

— MM. Goudeau (Abel), Martin (Julien), Le Moal (Joseph), Moignier (Adolphe), Gorderet (Jean), Deffains (François), Gabillard (Louis), Le Guen (Jean), Harel (Louis), Diotel (Marcel), Rignault (Pierre), Buzare (Sébastien), Victor (Joseph), Mary (Henri), Guinefort (Julien), Delaroche (Raymond), Goubert (Emile), Lefranc (Louis), Blanchemain (Jean).

Chauffeur de route. — M. Camus (Georges)

Manœuvres à l'essai. — MM. Grelard (Armel), Mulot (Emmanuel), Dorthée (Emile) (1er tour).

Manœuvres (matériel de la voie). — MM. Marche (Francis), Maneut (Pierre) (1er tour).

Par décision en date du 9 octobre 1924:

M. Marie (Edoyard), lampiste appareilleur, a été nommé homme d'équipe (manutention sous halle).

(Il ne s'agit pas de la nomination d'un postulant civil recruté en dehors du réseau, mais du changement d'emploi d'un agent déjà en service en exécution d'une décision de la commission de réforme.)

Ont été nommés, à défaut d'invalides et de militaires classés, dans les conditions de l'article 5 de la loi du 30 janvier 1923:

Sellier. — M. Boisse (Appolinaire) (1er tour).

Manœuvre. — M. Preal (Emile) (1er tour).

[Aide-chaudronnier & l'essai. — M. Girault (Camille) (1er tour).

Par décision en date du 10 octobre 1924:

MM. Bertrand (Marcel), Bacouillard (Maurice), candidats militaires de la 28° liste de classement, ont été nommés hommes d'équipe stagiaires (manutention sous halle).

MM. Jacquet (Louis), Fortin (Emile), candidats militaires de la 31º liste de classement, ont été nommés commis de 2º classe stagiaires (1er tour).

MM. Bigot (Georges), Le Tallec (François), candidats militaires de la 31º liste de classement, ont été nommés aides-distributeurs stagiaires (1er tour).

Mme Verbeke (Marie), candidate de la 31º liste de classement, a été nommée receveuse de 2º classe aux billets stagisire (3º tour).

Mme Garreau (Marie), candidate de la 30° liste de classement, a été nommée femme manœuvre stagiaire.

MM. Hudelot (Henri), Lardy (Auguste), Perrot (Roger), ont été nommés commis de 2° classe (2° tour).

MM. Genet (Edmond), Lossec (Louis), ont été nommés aides-distributeurs (2º tour).

M. Baes (Léon) a été nommé perceur (fer) (2º tour).

MM. Le Foll (Louis), Hubert (André), Laugeray (Lucien), Fonteneau (Jean), ont été nommés aides-ajusteurs (2° tour).

M. Gueho (Pierre) a été nommé garde (2e tour).

M. Leguedois (Louis) a été nommé serrurier (2º tour).

Ont été nommés, à défaut d'invalides et de militaires classés, dans les conditions de l'article 5 de la loi du 30 janvier 1923:

Attaché à l'essai dans un poste de mécanicien de roule. — M. Berger (Robert) (1er tour).

Hommes d'équipe à l'essai (services actifs).

— MM. Bouffard (Gabriel), Le Normand (Jean),
Le Gras (Louis), Kerrien (Jean), Joubert
(Alexis), Haiedurand (Emile), Maubian (Alain),
Michelet (Charles), Rambaud (Maurice), Ramonet (Thénérau), Texier (Honoré), Lalanne
(Jean), Gauthier (Jean), Favre (Eloi), Faugeras (Léonard), Léon (Yves), Belan (Henri),
Bellec (Tanguy).

Clicheur (cuivre). - M. Villery (Lucien (19r tour).

Perceur (ser). — M. Got (Aristide) (1er tour).

Aides-ajusteurs. — MM. Bernard (Maurice), Perros (Alain), Bertrand (Fernand), Bickel (Charles) (1er tour).

Cantonnier. - M. Salesmes (Louis).

Manœuvre (matériel de la voie). — M. Lepecq (Lucien) (1er tour).

Piqueur. — M. Portier (Auguste) (2º tour).

Ont été nommées, à défaut de veuves de guerre et de mères d'enfants reconnus de militaires morts pour la France, dans les conditions de l'article 5 de la loi du 30 janvier 1923:

Expéditionnaire (personnel féminin). — Mlle Veaux (Suzanne) (1er tour).

Gérante de halte de 3º classe. — Mme Ileau (Sylvanie) (1er tour).

Par décision en date du 11 octobre 1924:

Mlle Bled (Yvonne) a été nommée expéditionnaire à l'essai (personnel féminin), à défaut de veuves de guerre et de mères d'enfants reconnus de militaires morts pour la France, dans les conditions de l'article 5 de la loi du 30 janvier 1923 (2° tour),

Ont été nommés, à défaut d'invalides et de militaires classés, dans les conditions de l'article 5 de la loi du 30 janvier 1923:

Homme d'équipe à l'essai (services actifs).

- M. Bonnet (Maurice).

Cantonniers à l'essai. — MM. Fleurance (Marcel), Gillouaye (Jean), Jajot (Léon), Bettin (Louis), Boulière (Auguste), Bouteiller (Alexandre), Auffret (Louis).

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'AGÉRIE

Ont été nommés surnuméraires des contributions diverses en Algérie:

MM. Saunier (Edmond), candidat civil (tour réservé n° 84).

Vergnaud (Jean), candidat civil (tour réservé n° 85).

## PARTIE NON OFFICIELLE

## SÉNAT

ANNEE 1924

SESSION ORDINAIRE

Le concours ouvert pour deux emplois de sténographe auxiliaire au Sénat aura lieu du 17 au 22 novembre 1924.

Voir au Journal officiel du 2 juillet 1924 (page 5904) les conditions d'admission à ce concours, pour lequel la liste d'inscriptions sera close le 31 octobre 1924.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

13º législature. - Session ordinaire de 1924.

La commission des finances a désigné M. Bedouce comme rapporteur du budget des poudres, en remplacement de M. de Baudry d'Asson.

#### Commission des finances.

Séance du lundi 20 octobre 1924.

Présents. — MM. Auriol (Vincent), Baréty (Léon), Blum (Léon), Bokanowski, Bonnefous (Georges), Bouilloux-Lafont, Candace, Champetier de Ribes, Chappedelaine (de), Compère-Morel, Desjardins, Dezarnaulds, Ducos (Haute-Garonne), Fallières (André), Jammy Schmidt, Lamoureux, Locquin (Jean), Malvy, Moutet (Marius), Nogaro, Pierre Deyris, Pierre Rameil, Pietri, Renaudel, Sérot (Robert) (Moselle), Viollette (Maurice).

Convocation du mardi 21 octobre 1924.

Commission des finances, à dix heures et quatorze heures trente.

## AVIS ET COMMUNICATIONS

#### Ministère de l'intérieur,

Le lundi 24 novembre 1924, il sera ouvert, en l'hôtel de la préfecture, à Angers, un concours pour l'admission à l'emploi d'agent voyer cantonal.

Le programme et les conditions du concours sont déposés à la préfecture de Maine-et-Loire et au ministère de l'intérieur (service vicinal), rue Cambacérès, nº 7, où les candidats domiciliés à Paris pourront en prendre connaissance tous les jours, de dix heures à midiet de deux heures à cinq heures, les dimanches et fêtes exceptés.

#### Ministère des finances.

La Société anonyme des verreries Saint-Martin, ayant son siège à Aniche, est, à partir du 3 octobre 1924, abonnée au timbre pour: 1° 9.600 actions, n° 5401 à 15000, d'une valeur nominale de 500 fr.; 2° 960 parts hénéficiaires, n° 1041 à 2000, sans expression de valeur nominale, pour lesquelles elle a été dispensée de l'apposition matérielle de l'empreinte du timbre par une décision du directeur de l'enregistrement à Lille (sociétés) en date du 15 00 tobre 1924.

La Société auxiliaire immobilière, ayant son siège à Paris, est, à partir du 2 juillet 1924, abonnée au timbre pour 400 actions, nos 2001 à 2400, d'une valeur nominale de 500 fr., pour lesquelles elle a été dispensée de l'apposition matérielle de l'empreinte du timbre par une décision du directeur de l'enregistrement à Paris (sociétés) en date du 16 octobre 1924.

La société Ateliers de constructions de l'Ouest, ayant son siège à Paris, est, à partir du 1er octobre 1924, abonnée au timbre pour 48.000 actions, nos 20001 à 68000, d'une valeur nominale de 250 fr., pour lesquelles elle a été dispensée de l'apposition matérielle de l'empreinte du timbre par une décision du directeur de l'enregistrement à Paris (sociétés) en date du 16 octobre 1924.

La société anonyme La Margarinerie de Péthune, ayant son siège à Béthune, est, à partir du 11 octobre 1924, abonnée au timbre pour 13.000 actions, nos 13001 à 26000, d'une valeur nominale de 100 fr., pour lesquelles elle a été dispensée de l'apposition matérielle de l'empreinte du timbre par une décision du directeur de l'enregistrement à Arras en date du 15 octobre 1924.

La Société anonyme des usines de produits chimiques de Thun, ayant son siège à Thun, est, à partir du 10 octobre 1924, abonnée au timbre pour 8.000 actions, nos 1 à 8000, d'une valeur nominale de 500 fr., pour lesquelles elle a été dispensée de l'apposition matérielle de l'empreinte du timbre par une décision du directeur de l'enregistrement à Lille (sociétés) en date du 16 octobre 1924.

La société anonyme des établissements G. Bouchery et Co, ayant son siège à Lille, est, à partir des 31 mars 1920 et 11 juin 1920, abonnée au timbre pour 18.400 actions, nos 1 à 18400, d'une valeur nominale de 250 fr., pour lesquelles elle a été dispensée de l'apposition matérielle de l'empreinte du timbre par une décision du directeur de l'enregistrement d'Lille (sociétés) en date du 16 octobre 1924.

La Société anonyme des établissements Motte-Bossut fils, ayant son siège à Roubaix, est, à partir du 11 octobre 1924, abonnée au timbre pour 12.000 actions, nos 1 à 12000, d'une valeur nominale de 2.000 fr., pour les quelles elle a été dispensée de l'apposition matérielle de l'empreinte du timbre par une décision du directeur de l'enregistrement à Lille (sociétés) en date du 16 octobre 1924.

La Société générale du crédit foncier d'Autriche, ayant son siège à Vienne, est, à partir du 16 juillet 1924, abonnée au timbre pour 3.240.000 actions, nos 180001 à 1400000 et 1580001 à 3600000, d'une yaleur nominale de 3.000 couronnes.

Ministère des travaux publics.

## PROPOSITIONS DE TARIFS

scumises à l'homologation

DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

#### AVIS IMPORTANT

Pour ne pas retarder l'instruction des pro-Positions soumises à l'homologation ministerielle, les observations ou réclamations auxquelles donnent lieu ces propositions, de la part des intéressés, doivent être-adres-sées à l'administration dans le mois qui Suit l'insertion au Journal officiél.

#### TARIFS GENERAUX ET SPECIAUX NORD

Proposition de modisser, comme suit, le service pratique dans la station de Courcellesle-Comte, située entre les stations d'Achiet et de Boisleux (ligne de Paris à la frontière belge par Lille et Valenciennes).

#### SERVICE ACTUEL

Station ouverte, en grande vitesse, au transport des voyageurs, bagages, chiens, colis Postaux, articles de messageries et denrées dont le poids, par colis, n'excède pas 40 kilogrammes, sous la condition que le public pretera son concours à l'agent de la compagnie pour la manutention de ses colis jusque sur le quai, et, en petite vitesse, au transport des marchandises expédiées par wagon complet character de la découvert par plet, chargées ou déchargées à découvert par les soins et aux risques et périls des expédileurs ou des destinataires.

#### SERVICE PROPOSÉ

Station ouverte: 1º au service de la grande Vitesse, à l'exclusion des voitures, pompes lunebres et animaux, et sous la condition que le public prétera son concours à l'agent de la compagnie pour la manutention de ses colis jusque sur le quai; chandicate de la compagnie pour la manutention de ses chandicate de la compagnie pour la manutention de ses collis jusque sur le quai; chandicate de la compagnie pour la manutention de ses collis jusque sur le quai; chandicate de la compagnie pour la manutention de ses collis jusque sur le quai; chandicate de la compagnie pour la manutention de ses collis jusque sur le quai; chandicate de la compagnie pour la manutention de ses collis jusque sur le quai; chandicate de la compagnie pour la manutention de ses collis jusque sur le quai; chandicate de la compagnie pour la manutention de ses collis jusque sur le quai; chandicate de la compagnie pour la manutention de ses collis jusque sur le quai; chandicate de la compagnie pour la manutention de ses collis jusque sur le quai; chandicate de la compagnie pour la manutention de ses collis jusque sur le quai; chandicate de la compagnie pour la manutention de ses collis pour la manutention de ses collis pour la compagnie pour la manutention de ses collis pour la manutention de se collis pou

chandises expédiées par wagon complet, chargées ou déchargées à découvert par les soins des aux risques et périls des expéditeurs ou

des destinataires. Par voie de conséquence, un signe abré-viatif (g¹), qui s'appliquerait au service pro-de ci-dessus, remplacerait, dans les tableaux de distances, le signe (j') qui figure actuel-Coment en regard du nom de Courcelles-le-(Paris, le 10 octobre 1924.)

## HOMOLOGATIONS

#### AVIS

La date indiquée en tête de chaque affaire de l'est celle de l'homologation. Elle est suivie de la date de la mise en application.

1er octobre 1924 (application: 15 octobre 1924). Nord. - Farif P. V. nº 20, chap. IX. Extension à certaines voies des quais du port de Dunkerque du bénéfice du régime des transports par trains complets. (Journal officiel du 25 août 1924.)

octobre 1924 (application: 24 octobre 1924, pour une période devant prendre fin le 24 octobre 1925). - Etat (Ouest). - Tarif P. V. nº 29. Prorogation, pour une période d'un an seulement, des dispositions temporaires prévues par les chapitres II (art. 2) et IX (art. 13). (Journal officiel du 23 septembre 1924.)

1er octobre 1924 (application à dater du jour de l'ouverture de la section de Graissessac-Estréchoux à Plaisance). Annexe aux tableaux (juin 1924) des distances kilométriques des gares et haltes du réseau entre elles. Annexe au livret (mai 1911) des haltes du réseau. Application des tarifs généraux ou spéciaux G. V. et P. V. Modifications à l'annexe du tarif spécial G. V. nº 1 Midi. (Journal officiel du 23 septembre 1924.)

#### Ministère du commerce et de l'industrie.

DIRECTION DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE

Tableau des opérations effectuées par la caisse nationale d'épargne pendant le mois d'août 1924.

Versements reçus de 283.586 déposants dont 31.689 nouveaux ..... 97.591.358 Remboursements à 179.376 dépo-

86.714.620 solde ..... Rentes achetées à 290 déposants pour un capital de.....

sants dont 30.189 pour

168.794

86.883.414 86.883.414

Excédent de versements..... 10.707.944 Nombre de comptes existants au 31 août 1924: 7.323.781.

#### Ministère des colonies.

Avis indiquant le taux officiel de la piastre en Indochine.

Le gouverneur général de l'Indochine vient de faire connaître au ministre des colonies qu'à la date du 20 octobre 1924, le taux officiel de la piastre était de 10 fr. 40.

#### Caisses d'amortissement et des dépôts et consignations.

I. - CAISSE D'AMORTISSEMENT

(Application de l'article 5 de la loi du 26 octobre 1917.)

Capitaux employés en achats de rentes effectués en Bourse du 11 au 20 octobre 1924 pour le fonds spécial des emprunts de la Défense nationale..... Néant.

II. - CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Opérations des caisses d'épargne ordinaires avec la caisse des dépôts et consignations.

Résultats parvenus du 11 au 20 octobre 1924.

Dépôts de fonds ..... 8.118.487 08 Retraits de fonds..... 12.113.532 36

Excédent de retraits... 3.995.045 28

Excédent de dépôts du 1er janvier au 20 octobre 1924 ..... 40.019.125 73 Capitaux employés en achats de rentes effectués en Bourse

du 11 au 20 octobre 1924: 1º Pour le compte des déposants des caisses d'épargne or-

dinaires ..... 2º Pour placement des arrérages et des capitaux encaissés sur les valeurs composant le portefeuille provenant des caisses d'épargne ordinaires.....

45.037 89

5.999.952 92

## ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

Séance du vendredt 17 octobre 1924.

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE H.-F. DELABORDE La séance est ouverte à quinze heures

trente. Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Cuq examine dans quelle mesure la nouvelle édition d'une inscription de Delphes, publiée par M. Gabriel Colin, modifie ou confirme les conjectures émises sur le contenu et la date de la loi romaine contre la piraterie. Il est certain que l'inscription ne contenait pas le texte intégral de la loi, et qu'on a affiché à Dephes un simple extrait intéressant la Macédoine et l'Asie. Quant à la date, un passage déchiffré et rétabli dans le texte par M. Colin confirme celle de 67, proposée par M. Cuq.

Le P. Scheil consacre une notice à J.-E. Gautier, orientaliste, mort récemment et ne en 1861. Il avait exécuté à ses frais des fouilles à Homs (1893-1894), à Licht (Egypte) (1902-1903) et avait dirigé les fouilles officielles de Suse en 1901-1905, puis d'Eléphantine d'Egypte en 1910. A la fois archéologue et philologue, M. J.-E. Gautier laisse un nom

qui mérite de survivre:

M. Salomon Reinach examine le fonds mytique d'un récit de Pausanias d'arrès lequel Mélanippe et Comaïhô auraient été, antérieurement à la guerre de Troie, sicrifiés par ordre de l'oracle de Delphes à le déesse Artémis de Patras parce que Comaïho, pretresse vierge de la déesse vierge aurait aimé le beau Mélanippe, dans le sanctgaire même. Or, ces noms signifient: « poulafa noir » et « pouliche alezane »: cette légende remonte donc à l'époque du culte des animaix (200morphique) où la divinité, elle-même chevaline, était honorée aux époques de détresse par le sacrifice d'un couple de chevaux. La légende contée par Pausanias est donc, d'après M. S. Reinach, la transposition d'un rite très primitif.

M. H.-F. Delaborde fait part à ses collègues de la mort de M. Morel Fatio, membre de l'Académie, et rappelle la vie et les travaux

de ce romaniste.

La séance est levée à dix-sept heures. PIERRE DE PRESSAC.

## ACADÉMIE DES SCIENCES morales et politiques.

Séance du samedi 18 octobre 1924.

PRÉSIDENCE DE M. ARNAUNÉ, PRÉSIDENT

L'Académie procède à la nomination d'un membre chargé de la représenter au conseil supérieur de l'assistance publique, en remplacement de M. d'Haussonville.

M. Lépine est chargé de représenter l'Aca-

démie aux séances de ce conseil. M. A. Millerand, ancien Président de la Ré-

publique, présente à l'Académie le récent ouvrage de M. Jacques Bardoux, sur J. Ramsay Macdonald.

Analysant l'ouvrage, M. Millerand montre que M. Bardoux a voulu, dans cet ouvrage, expliquer une carrière, étudier un tempérament et déterminer les influences qui se sont exercées sur le Premier britannique.

Parmi ces influences, M. Bardoux indique Keir Hardie et Mme Macdonald comme ayant joué un rôle prépondérant dans la carsière de cet homme d'Etat.

Quant à son socialisme, il paraît être avant tout une croyance morale " mais, dit M. Millerand, l'austérité et l'intransigeance de ses convictions n'empêchent pas le politique de déployer, dans la conduite des affaires et la poursuite des buts qu'il s'est assignés, une remarquable habileté ».

M. Raymond Guyot communique à l'Académie les résultats de ses recherches sur la première « entente cordiale » franco-anglaise. qualifiée ainsi pour la première fois, en 1831. per lord Palmerston, et qui devait durer, avec des éclipses, jusqu'en 1847.

Cette histoire ressemble parfois de bien près à celle d'à présent. M. Raymond Guyot s'occupe moins des rapports politiques, en général connus, ou des rapports intellectuels, qui commencent à l'être, que des rapports économiques négligés par les historiens et qui semblent pourtant avoir commandé les autres. Pendant quinze ans, l'Angleterre libre-échangiste a tenté d'obtenir, pour prix de son appui politique, l'abaissement de nos tarifs exagérément protectaurs. Trois fois un projet de

draité de commerce, déjà près d'être signé, fut rompu malgré le Gouvernement, par la résistance des industriels français coalisés.

Les mêmes intérêts tout puissants ont empêché l'Angleterre de collaborer librement, par son capital et son industrie, à la construction de nos chemins de fer. L'auteur de la communication montre que ce nationalisme économique fut l'obstacle principal au maintien de l' « entente cordiale » et l'une des raisons de la chute de Louis-Philippe.

Sur le rapport de M. Edouard Le Roy, le prix Malouet (3.000 fr.), qui doit être décerné à un professeur de l'enseignement secondaire en France ayant au moins quatre enfants, et qui, par ses mérites professionnels et par son dévouement à sa famille, mérite une marque d'estime publique, est accordé à M. Rabain, professeur au collège Saint-François-de-Salles, à Dijon, père de quatorze enfants, dont deux tués à l'ennemi.

## ACADEMIE FRANÇAISE

M. Hanotaux rappelle la vie et les œuvres d'Anatole France.

Lecture est donnée des télégrammes de condoléance parvenus à l'Académie.

Lecture est donnée d'une lettre par laquelle M. le duc de La Fare déclare retirer la candidature qu'il avait posée au fauteuil de M. Pierre Loti et la reporter au fauteuil de M. le comte d'Haussonville.

## ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

Séance du samedi 18 octobre 1924.

L'Académie a fixé au 13 décembre 1924 sa séance publique annuelle. A cette séance sera exécutée la cantate du prix de Rome,

Le sujet choisi par l'Académie pour le concours du prix Bordin de 1928 est celui-ci: La sculpture languedocienne au douzième siècle.

## ACADÉMIE D'AGRICULTURE

Séance du mercredi 15 octobre 1924.

PRÉSIDENCE DE M. G. MOUSSU

Dégâts causés à la récolte de pommes de sterre par le Géophile. — M. Lemée, horticuliteur à Alençon, membre de la société de pathologie végétale et d'entomologie, signale les dégâts occasionnés à la pomme de terre par le Geophilus Longicornis. Dans une note présentée par le comte Ræderer, M. Lemée décrit la nature des dégâts causés aux tubercules par ce myriapode, commun dans certains jardins potagers. D'abord verticaux, les trous d'entrée s'étendent irrégulièrement et forment des chambres profondes et irrégulières qui sont recouvertes par la peau qui reste entière; dans ces chambres, les géophyles Nivent en colonies pouvant atteindre vingt ou trente individus qui dévorent la chair du tubercule. Le Géophile se tient à 15 ou 20 centimètres de profondeur et attaque surtout les tubercules supérieurs; le sol qu'il semble préserer est un sol meuble et frais. Les tubercules minés et habités par ce Géophile atteignent, cette année, 25 à 30 p. 100 dans la région d'Alencon.

Pour le détruire, on conseille la production dans le sol de vapeurs de sulfure de carbone ou d'hydrogène sulfuré. Le sol désinfecté par la Sulgine, que l'on peut se procurer aux laboratoires Georges Truffaut, à Versailles, empêche naturellement les dégâts de ce myriapode. Mais ces procédés de destruction sont coûteux et M. Rœderer croit qu'on pourrait employer la sylvinite, qui détruit les vers blancs.

Amélioration du logement des ouvriers agricoles. — M. Bechmann résume les principaux passages d'un rapport de M. Dufourmantelle, président de la société française des habitations à bon marché, sur l'amélioration du logement rural. L'action des offices publics d'habitations à bon marché pourrait s'exercer utilement dans ce sens, ainsi que l'ont démontré d'intéressantes réalisations dans les départements de la Seine-Inférieure, d'Eure-et-Loir et des Alpes-Maritimes. Les petits propriétaires peuvent sans doute recourir aux sociétés de crédit immobilier, visées par la loi du 5 décembre 1922, mais ces sociétés s'occupent plutot de la propriété urbaine. Une active propagande des chambres d'agriculture et des grands groupements agricoles donnerait de meilleurs résultats, en utilisant la législation des habitations à bon marché.

Organisation moderne des livres généalogiques. — M. Alfred Massé appelle l'attention de l'Académie sur l'intérêt que présente l'Atlas de M. Martial Laplaud, susceptible d'être mis à la disposition des éleveurs et des organisations qui s'occupent de la tenue des livres généalogiques. M. Laplaud a classé méthodiquement chacun des documents dont, pour les Herd Book, Stud Book, Pig Book et Floch Book, la rédaction incombe soit à l'éleveur, soit aux personnes chargées de la tenue des livres, envisageant successivement tous les cas qui peuvent se présenter, qu'il s'agisse de l'inscription au livre des jeunes, au livre généalogique proprement dit, ou à un livre d'élite, si comme cela est désirable, la tenue en est décidée.

C'est non seulement la tenue régulière des registres de « l'état civil » qui est ainsi organisée pour le bétail, mais ces registres qu'accompagnent des photographies et des documents inspirés des principes posés par M. Letroy, dans son travail pour l'identification des animaux, constituent des documents comparables aux fiches du service anthropométrique.

Traitement des bles contre la carie et le charbon. - L'efficacité des sels de cuivre à l'égard des maladies cryptogamiques des céréales n'est pas contestée, mais si le sulfate de cuivre a une action destructive énergique sur les spores des plantes inférieures, M. Vermorel estime qu'il a aussi une action nuisible sur la végétation des céréales. Si un traitement humide a l'avantage de répartir rapidement le sulfate de cuivre sur le grain et d'être d'efficacité immédiate, il présente de nombreux inconvénients. Tout d'abord, si l'on envisage le grain de blé au moment où on le sort de la solution de sulfate de cuivre, il est recouvert d'une mince couche de liquide, où la concentration en sulfate de cuivre va augmenter pendant le séchage, par suite de l'évaporation; d'où effet nuisible plus marqué sur la germination.

D'autre part, si on plonge le blé dans la solution de sulfate de cuivre pendant un temps très court, la plumule et le sillon médian sont difficilement mouillés. Or c'est précisément en ces points que se trouvent retenus le plus facilement les spores de charbon et de carie. Si on plonge le blé dans la solution pour un temps plus long, outre les dangers pour le germe, il s'amorce un commencement de germination. Si le grain est ensuite séché, la germination s'arrête et ne retrouve plus par la suite, même dans des conditions favorables, sa pleine vigueur.

Enfin, lorsque le grain semé germe dans la terre sous l'influence de l'humidité et de la chaleur, le sulfate de cuivre dissous dans l'eau du sol va créer tout autour du grain un milieu défavorable à la germination, en raison de sa teneur en sel cuprique soluble. D'où l'idée d'insolubiliser le composé cuprique, ce qui a un double effet: neutraliser l'action du sulfate de cuivre sur le grain, enrober le grain de fongicide insoluble. Cet enrobage est nécessaire, car le grain peut être réinfecté dans le sol par les spores de charbon ou carie restées de la précédente récolte, ou apportés par les fumiers. Le composé cuprique, insoluble dans l'eau, est capable de se dissoudre dans l'eau du sol chargée d'acide carbonique, en proportion suffisante pour tuer la spore en germination sans gêner la plantule dans son développement. L'enrobage s'obtient en traitant par l'eau de chaux, le grain trempé au sulfate de cuivre.

Il résulte des expériences poursuivies par M. Vermorel que, dans le traitement des blés contre la carie et le charbon, l'acétate de cuivre cons-

titue un agent de traitement intéressant. Appliqué en solution, il permet de traiter les semences à l'avance. Son emploi en poudre, à sec, mérite une plus large recommandation, son action sur la végétation est plus réduite encore et, à cet avantage, viennent se joindre ceux de l'emploi d'une poudre: facilité de manipulation, bonne localisation du produit cuprique, bonne conservation des semences.

M. H. Hitier fait remarquer qu'il arrive, en effet, fréquemment, que la germination de grains soit détruite du fait de l'emploi du sulfate de cuivre, mais cela est dû à ce que ces grains avaient été plus ou moins brisés, fendus par le battage; les grains intacts, bien entiers, ne soustrent pas du vitriolage soit par aspersion, soit par immersion.

La question doryphorique vue de l'étranger.

— M. Faytaud, correspondant, proteste, dans une note communiquée par M. Marchal, contre l'exagération de certaines informations étrangères relatives à l'invasion du doryphore, nuisibles à l'agriculture et au commerce français.

La vérité est que le doryphore ne s'est répandu en France que sur un très petit nombre de champs situés dans un rayon de 140 kilomètres au plus autour du point originel, c'est-à-dire dans une aire où la propagation naturelle par les vols d'essaimage suffit à expliquer son apparition.

Après deux ans et demi, à l'automne 1924, le territoire sur lequel ont apparu ces foyers et qui demeure suspect ne comprend, avec le département de la Gironde, qu'une faible por tion de ses limitrophes. Il peut être défini par le périmètre Royan-Cognac-Périgueux-Libourne-Bazas-Mont-de-Marsan - Arcachon. Cela représente, au maximum, une aire de diffusion de 15.000 kilomètres carrés.

La brunissure des souches. — M. Zachare-wicz, correspondant, signale aux viticulteurs les heureux effets du sulfate de potasse sur cette maladie qui sévit en ce moment dans les vignobles de l'Hérault. La brunissure ne se développe qu'au moment où le raisin commence à mûrir, ce qui épuise les feuilles en potasse. Si la potasse n'arrive pas en quantité suffisante dans les cellules pour combler les vides, les feuilles commencent à brunir puis à se dessécher; les raisins ne grossissent plus, restent acides et la végétation des sarments et de la souche est compromise.

La société d'agriculture de la Chine nouvelle.

M. Edmond Gain, directeur de l'institut agricole et colonial de l'université de Nancy, annonce la fondation récente, dans cette ville, d'une société d'agriculture qui vient de publier un Bulletin imprimé en caractères chinois. L'article 2 des statuts de cette société indique qu'elle a pour but de grouper tous les techniciens agronomiques chinois, en vue d'approfondir les études agricoles et d'introduire les sciences modernes en Chine. L'association des étudiants chinois à Nancy a pris l'initiative de cette fondation, à l'instar des grandes sociétés agricoles qui sont à l'avant-garde de l'évolution de l'agriculture européenne.

RAYMOND DUGUAY.

## INFORMATIONS

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

En raison de l'occupation du Cours-la-Reine par l'exposition des arts décoratifs, la société nationale d'horticulture de France tiendra son exposition horticole d'automne au Palais de bois, à la Porte-Maillot, au coin du boulevard Iannes, à Paris.

Cette exhibition consacrée aux chrysanthèmes, fruits, arbres fruitiers, fleurs et légumes de saison, industries et beauxarts horticoles, ouvrira le 24 octobre 1924, pour clôturer le 2 novembre 1924 incluse

### BULLETIN COMMERCIAL

Métaux bruts. — Les prix des métaux ci- | chandises en gros sur la place de Paris, rédessous sont la reproduction du prix courant | digé par les courtiers assermentés du tribunal legal (cote officielle hebdomadaire) des mar- | de la Seine:

A L'ACQUITTE	19	COURS de la semaine correspondante		
	18 octobre.	11 octobre.	1923.	1922.
Les 400 kilogr.	francs.	francs.	francs.	francs.
Aluminium français 98/99 p. 100 en lingots de 3 kilogr. et plus, liv. Paris	4.015 »	1.015 ×	770 »	650 <u>×</u>
LUS. HV Haves	7.1	M	M	M
Cuivre en barres, Chili, Américain ou autres provenances équivalentes, premières mar- ques, liv. Havre Cuivre en lingots et plaques de laminage, liv.	M	M	M	M
	000 00	- 595 ∑	514 50	445 👿
Cuivre en lingots propres au laiten, liv. Havre ou Rouen Cuivre en cathodes, liv. Havre ou Rouen Cuivre minerai de Corocoro, liv. Havre Etain Banka, liv. Havre ou Paris Etain Banka, liv. Havre ou Paris	594 75	595 × 589 × M 2.303 ×	514 50 507 50 M 1.653	445 % 440 % M 1.109 %
Etain Détroits, liv. Havre	M 2.255 » 2.223 »	M 2.280 » 2.244 »	M. 1.626 * 1.627 *	1.104 × 1.091 ×
Plomb de provenances diverses, marques or- dinaires. liv. Havre ou Rouen	334 »	330 × 335 7	226 ×	171 <u>2</u>
Zinc bonnes marques, liv. Havre ou Paris Zinc extra pur, liv. Havre ou Paris	304. »	306 50 334 50	264 75 291 25	227 50 244 50

## TIRAGES A PART

du « Journal officiel ».

Les textes suivants, formant chacun un fascicule spécial, sont en vente dans les bureaux du Journal officiel.

#### Accidents du travail.

No 39. - Décret approuvant les statuts types des syndicats de garantie prévus par l'article 6 de la loi du 12 avril 1906. — Décret modifiant da loi du 9 avril 1898 (extrait du Journal offi-Ciel du 17 mai 1923)...... 6 fr. 15

du 15 décembre 1922 étendant aux exploidations agricoles la législation sur les accidents du travail (extrait du Journal officiel du 30 août 1923)...... 0 fr. 30

No 50. — Instruction pour l'application de la doi du 15 décembre 1922 étendant aux exploitations agricoles la législation sur les accidents du travail (extrait du Journal officiel du 28 septembre 1923)...... 0 fr. 30

Nº 52. - Loi étendant aux exploitations agricoles la législation sur les accidents du travail (extrait du Journal officiel du 16 décem-Dre 1922)..... 0 14. 15

#### Agents des chemins de fer.

No 28. - Décret portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 23 avril 1919 aux agents des grands réseaux d'intérêt général autres que les mécaniciens, Chausseurs et agents des trains (extrait du Journal officiel du 15 septembre 1922). 0 fr.15

## Allocations militaires pour soutiens de famille.

No 45. - Décret portant règlement d'admi-Distration publique suivi d'une circulaire, pour Papplication de l'article 24 de la loi du 1er South 1923 (allocation aux familles dont les soutiens indispensables sont appelés sous les drapeaux) (extrait du Journal officiel des 27 Auillet et 12 août 1923)..... 0 fr. 30

Nº 58. - Décret modifiant le décret du 20 juillet 1923 suivi d'une instruction pour l'application de l'article 24 de la loi du 1er avril 1923 sur le recrutement de l'armée (allocations aux familles dont les soutiens indispensables sont appelés sous les drapeaux) (extrait du Journal officiel du 2 avril 1924).... 0 fr.15

#### Bouilleurs de cru.

Nº 46. - Circulaire relative au nouveau regime des bouilleurs de cru (extrait du Journal officiel du 18 août 1923)..... 0 fr. 40

#### Budget de 1922.

Nº 24. - Loi portant fixation du budget général de l'exercice 1922 (extrait du Journal officiel du 1er janvier 1922)..... 0 fr. 30

#### Code de la route.

Nº 31. - Décret abrogeant le décret du 27 mai 1921 (code de la route) et portant règlement général sur la police de la circulation et du roulage (extrait du Journal officiel du 6 janvier 1923)..... 0 fr. 15

#### Convention commerciale franco-tchécoslovaque.

Nº 48. - Décret portant publication et mise en application, à titre provisoire, de la convention commerciale entre la France et la république tchécoslovaque (extrait du Journal officiel du 31 août 1923)...... 0 fr. 40

#### Emplois réservés.

Nº 32. - Loi réservant des emplois aux anciens militaires pensionnés pour infirmités de guerre, ainsi qu'aux veuves et orphelins de guerre (extrait du Journal officiel du 7 février 1923) ..... 0 fr. 40

No 44 bis. - Décret portant reglement d'administration publique pris en exécution de la loi du 30 janvier 1923 réservant des emplois aux anciens militaires pensionnés pour infirmités de guerre, ainsi qu'aux veuves et orphelins de guerre (extrait du Journal officiei du 25 juillet 1923)..... 0 fr. 15

No 53. - Instruction pour servir à l'application de dispositions de la loi du 39 janvier 1923 et du règlement d'administration publi-

que du 13 juillet 1923. (extrait du Journal officiel du 11 décembre 1923) ...... 0 fr. 41

Nº 64. — Lista des emplois réservés par les entreprises industrielles ou commerciales aux anciens militaires pensionnés pour infirmités de guerre ainsi qu'aux veuves, aux orphelins de guerre et aux victimes civiles de la guerre (extrait du Journal officiel du 29 avril 1924) ..... 0 fr. 40

#### Energie électrique.

No 20. -- Circulaire et arrêté déterminant les conditions techniques auxquelles do vent satisfaire les distributions d'énergie électrique pour l'application de la loi du 15 juin 1906 (extrait du Journal officiel du 14 septembre 1921) ..... 0 fr. 30

Nº 36. - Décret portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 15 juin 1906 en ce qui concerne les concessions de transport d'énergie électrique à haute tension accordées par l'Etat (extrait du Journal officiel du 29 avril 1923).. 0'fr. 15

Nº 43. - Loi facilitant par des avances de l'Etat la distribution de l'energie électrique dans les campagnes (extrait du Journal officiel du 4 août 1923)..... 0 fr. 15

Nº 66. - Circulaire et arrêté déterminant les conditions techniques auxquelles doivent salisfaire les distributions d'énergie -électrique (extrait du Journal officiel du 1er juillet 1924).... 0 ft. 30

#### Enseignement primaire.

No 40. - Instructions relatives au nouveau plan d'éludes des écoles primaires élémentaires (extrait du Journal officiel du 22 juin 1923) ...... 0 fr. 39

#### Enseignement secondaire.

Nº 38. — Décrét relatif à la réforme du plan des études de l'enseignement secondaire (extrait du Journal officiel du 4 mai 1923) 0 fr. 15

Nº 54. - Arrêté relatif aux horaires et aux programmes de l'enseignement secondaire dans les classes des lycées et collèges de gar-cons (extrait du Journal officiel du 13 décembre bre 4923)..... 0 fr. 36

#### Fonctionnaires mobilisés.

Nº 63. - Loi réglant l'entrée en carrière et l'avancement des fonctionnaires et candidats fonctionnaires, agents, sous-agents et ouvriers civils démobilisés de l'Etat (extrait du Journal officiel du 18 avril 1924)...... 0 fr. 15

#### Frais de justice.

Nº 11. - Décret portant règlement d'admis nistration publique sur les frais de justice en matière criminelle, de police correctionnelle et de simple police (extrait du Journal officiel du 7 décembre 1920)...... 0 fr. 30

Tous ces fascicules sont en vente aux bu reaux du Journal officiel, 31, quai Voltaire. Pour les recevoir par la poste, il suffit d'en faire parvenir le montant à l'administration du Journal officiel et de les désigner par leur numéro.

#### Chemins de fer de l'Est.

La compagnie de l'Est a l'honneur de faire connaître que le train de luxe trihebdomas daire Orient-express (Paris-Bucarest), qui cir cule actuellement entre Paris et Vienne par la route de Bâle, reprendra, à partir du 4 novembre, l'itinéraire Strasbourg-Munich.

Départ de Paris-Est à 19 h. 55, avec la correspondance de Londres (dép. 11 heures), les mardis, jeudis et samedis. Premier départ de Londres et de Paris, le mardi 4 novembre. Arrivée à Vienne-Ouest, le lendemain

22 heures. Arrivée à Budapest et Bucarest, et départ de ces vilies au retour, comme actuellement.

Départ de Vienne-Ouest à 9 h. 35, les jeudis

dimanches et mardis. Premier départ de Vienne-Ouest, le mardi 4 novembre.

Arrivée à Paris, le lendemain à 10 h. 35 et correspondance sur Londres (arrivée, 19 h. 15).

En même temps, un nouveau service tri-hebdomadaire de trains de luxe sera établi entre Paris, la Suisse, le Tyrol et Vienne, par l'Arlberg.

A partir du 3 novembre, départ de Paris credi 5 novembre.

à 19 h. 30, avec correspondance de Londres (dép., 11 heures) les lundis, mercredis et vendredis. Premier départ de Londres et de Paris, le lundi 3 novembre.

Arrivée à Zurich, le lendemain à 6 h. 30, et à Vienne-Ouest, vers 23 heures.

A partir du 5 novembre, départ de Vienne-Ouest vers 7 h. 30, les mercredis, vendredis et lundis. Premier départ de Vienne, le mercredi 5 novembre.

Passage à Zurich à minuit.

Arrivée à Paris, le lendemain à 9 h. 15, et correspondance pour Londres (arrivée, 19 h. 15).

Pendant les périodes de sports d'hiver, service de wagons-lits directs de Calais et Paris vers l'Engadine et l'Oberland.

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris 7º.

Le Directeur des Journaux officiels: G. PEYCELON.

#### DU COURS AUTHENTIQUE DE LA BOURSE EXTRAIT

JOUIS- SANCE	Lundi 20 Octobre.	AU COMPTANT	TERME Opérations de liquidation		JOUIS- SANCE	Lundi 20 Octobre.	AU COMPTANT	TERME Opérations de liquidation	
Oct 19 Oct 24 Août 24 Sept 24 Nov. 24 Juin 24 Août 24 Août 24 Fept 24 Juin 24 Juin 24 Juin 24 Juin 24 Juin 24	Bons du Trésor 6 % fév 1923 de 500 fr., à 3, 6 ou 10 ans, t. coup. d° Bons barrés, t. coup	50'75 51' 50'97 1/2  61'50  62'80 63'05 30 20  52'20 45 55 60 70  51'05 55 65 70 60  75'70 85 90  76'35 40 45 50 45  272  308 309'50 310  486'75 486 486'25  487  481 481'25 481'50			Sept. 24 Juin 24 Juin 24 Juin 24 Juin 24 Mai 24 Mai 24 Févr 25 Juill. 24 Août 24	Colon Madagascar Obl. 2 1/2 % 1897, r. au p. (int et am gar.). d° 3 % 1903-1905, obl. 500 fr remb. au p. (gar. Etat franç.) Gouv. du Maroc, Emp. 4 % 1914 Obl. 500 f. r. au p. int. et am. g. d° Emp. 5 % 1918 remb. à 590 fr. Obl. Tunisiennes 3 % 1892-500 fr. (int. et am. g. p' Gouv franç.). Crédit nation, p. facil. la rép. des dom. caus. p. guerre. Obl. et bons 500 fr. (Annuité inscrite au budget de l'Etat): Obl. 5 % 1919, net d'impôts, remb. à 600 fr. ou par lots Obl. de 500 fr. 5 % (émission 1920), net d'impôts, remb. à 500 fr. ou par lots Bons 6 % 1921, net d'impôts, remb. à 500 fr. ou par lots. Bons décennaux de 500 fr. 6 %, février 1922, net d'impôts. Bons de 500 fr. 6 %, juillet 1922, net d'impôts Bons 6 %, janv 1923, net d'imp., remb. à 500 fr. ou par lots Bons 6 %, janv 1923, net d'imp., remb. à 500 fr. ou par lots Bons 6 %, juin 1923, net d'imp.,	47		000 000 000 000 000 000 000 000 000 00
	FONDS GARANTIS  par le  Gouvernement français.				Oct. 24	obl. 500 f 6% janv 1921, net d'imp r av primes ou n' lots	430 433		100 pg 1000
Oct. 24	Gouv. gén. de l'Afrique équat for 6 %. Oblig. remb. à 500 fr. Gouv. gén. de l'Afrique occid. for Emp. 3 % 1903-7-10 Ob. 500 r. p. do 6 1/2 % 1924, ob. r. a 500 f. Emp. 21/2 % du Prot. de l'Annam Tonkin obl. remb. à 100 fr Gouv. gén du Congo français Emp. 3 % 1909 Ob. 500 f. remb. au pair (int. et amort. gar.).	420	(0.0) (0.0)	200 00 (000 00 (000 00	Oct. 21 Mai 24 Mai 24	Gouvernement gén de l'Algérie Emp. 3 % 1902 Ob. r. 500 f. t. p. d° 6 % 1921. Ob. remb. à 300 fr Gouv. gén de l'Indochine. Emp. des chem. de fer. Obl. 3 1/2 % 1899 et 1903, remb. à 500 fr d° 3 % 1902, remb. à 500 fr Gouvernement Tunisien. Empr. 3 % 1902-1907. Obl. r. 500 fr.	210 214	070 0 070 (5.0 0) 020 0.0 0 070	000 0; 000° 0.0 0; 000° 0.0 0; 000° 0.0 0; 000°

#### COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

17 OCTOBRE		20 OCTOBRE		17 OCTOBRE	1	20 OCTOBRE	
Cours relevés hors Bourse (15 h. à 18 h.).	DEVISES	Cours relevés hors Bourse (9 h. à 12 h.).	cotés en Bourse.	Cours relevés hors Bourse (15 h à 18 h.).	DEVISES	Cours relevés hors Bourse (9 h. à 12 h.).	Cours cotés en Bourse.
	Allem., 1 milliard m Argentine Belzique	1912 1906 1914 1912.	****************	***************************************	Pétrograd	83'45 45	369
	Bulgarie	330	257'50 25 258 750 752'50 752	***************************************	Roumanie	508430	73'50 73
************	Hollande	744'75 747	26	***************************************	Uruguay		369 369 50 75 369.

#### BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

COURS DU 20 OCTOBRE 1924	SUCRES. Les 100 kilogr. nets, entrepôt Paris Blanc nº 3 192 50 à 193	3 50
COURS DU 20 OCTOBRE 1924	HUILE DE LIN. Les 100 kilogr. nels en entrepôt a	
COURS DU 20 OCTOBRE 1924	HUILE DE COLZA. Les 100 kilogr. nets en entrepôt	0.00
COURS DU MERCREDI 15 OCTOBRE 1924.	SUIF INDIGENE 43° 1/2 franco Paris. Les 100 kilogr	

# AININOINCEES

Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, 2º et dans ses succursales de Paris et des Départements.

L'Administration et les Fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

COMPAGNIE DES

## CHEMINS DE FER DU MAROC

the 365.000 obligations 6 1/2 0/0 1923 de 500 fr.

de 365.000 obligations 6 1/2 0/0 1923 de 500 fr							
DATE	NOMBRE	MONTANT					
du	de	đe					
remboursement.	titres amortis.	l'amortissement.					
1935 .	400	200.000					
1936	450	225.000					
1937	450	225.000					
1938	500	250.000					
1939 1940	500	250.000					
1941	550 600	275.000 300.000					
1942	650	325.000					
1943	650	325.000					
1944	700	350.000					
1945 1946	750	375.000					
1947	800 850	400.000					
1948	900	450.000					
1949	1.000	500.000					
1950	1.050	525.000					
1951 1952	1.100	550.000					
1953	1.200 1.250	600.000					
1954	1.350	675.000					
4955	1.400	700.000					
1956	1.500	750.000					
1957 1958	1.600	800.000 850.000					
1959	1.700 1.850	925.000					
1960	1.950	975.000					
1961	2.050	1.025.000					
1962 1963	2.200	4.400.000					
1964	2.350	<b>1.175.000</b> <b>1.250.000</b>					
1965	2.650	1.325,000					
1966	2.850	4.425.000					
1967 1968	3.000	4.500.000					
1969	3.200 3.400	1.600.000 1.700.000					
1970	3.650	1.825.000					
1971	3.900	1.950.000					
1972 1973	4.150	2.075.000					
1974	4.400	2.200.000					
1975	5.000	2.350.000 2.500.000					
4976	5.300	2.650.000					
1977 1978	5.650	2.825.000					
1979	$6.050 \\ 6.450$	3.025.000 3.225.000					
1980	6.850	3.425.000					
1981	7.300	3.650.000					
1982	7.750	3.875.000					
1983 1984	8.250	4.125.000					
1985	8.800 9.400	4.700.000					
1986	10.000	5.000.000					
1987	10.650	5.325.000					
1988 1989	11.350	5.675.000					
1990	42.050 42.850	6.025.000 6.425.000					
1991	13.700	6.850.000					
1992	14.690	7.300.000					
4993 4994	15.550	7.775.000					
4995	16.550 17.600	8.275.000 8.800.000					
1996	18.750	9.375.000					
1997	19.950	9.975.000					
1998 1999	21.250	10.625.000					
70	22.650	11.325.000					

Totaux...

265.000

482.500.000

Ministère de la guerre.

ARTILLERIE - DIRECTION DES FORGES

ADJUDICATION à PARIS, avenue de Saxe, nº 2, le 10 décembre 1924, à quatorze heures et demie, suivant cahier des charges spéciales approuvé le 20 mars 1923.

FOURNITURE DE CAISSES

POUR BOMBES D'AVIATION

DE 10 KILOGR. P. A., 200 KILOGR. ET 140 KILOGR.

(DIVISÉE EN SIX LOTS)

Le cahier des charges et les pièces du marché sont déposés à l'inspection des forges, avenue de Saxe, n° 2, à Paris, ainsi que dans les bureaux de l'inspection des forges de l'artillerie, rue Ravier, n° 7, à Lyon-Gerland.

Les pièces nécessaires pour être admis à concourir devront être fournies au plus tard le 5 novembre 1924, terme de rigueur. (Réunion de la commission d'admission le 24 novembre 1924.)

Réadjudication des lots non adjugés le 20 janvier 1925, à quatorze heures et demie.

Les pièces nécessaires pour les candidats nouveaux devront être fournies au plus tard le 20 décembre 1924, terme de rigueur. (Réunion de la commission d'admission le 5 janvier 1925.)

Pour tous autres renseignements, consulter les affiches et le cahier des charges.

Ministère des colonies.

#### AVIS D'ADJUDICATION

Une adjudication pour la fourniture de .

#### Zinc en feuilles

DESTINÉ AU SERVICE DU CHEMIN DE FER DU THIÈS-NIGER

aura lieu le 12 novembre 1924, à quinze heures, à Paris, au ministère des colonies, 27, rue Oudinot.

Les cahiers des charges pourront être consultés, dans les bureaux techniques du service administratif de l'agence générale des colonies, de neuf heures à midi et de quinze heures à dix-huit heures, à l'agence économique de l'A. O. F., 27, boulevard des Italiens.

## TUILERIE A VAPEUR DE NIDERVILLER

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS

ANCIENNEMENT R. BOURGON & Co NIDERVILLER (Moselle).

MM. les actionnaires de notre société sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le samedi 8 novembre 1924, au siège social, à Niderviller, à dix heures.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport de la direction.

2. Lecture du bilan et du compte profits et pertes au 30 juin 1924.

3. Compte rendu du conseil de surveillance. Paris.

4. Approbation du bilan et décharge à la direction et au conseil de surveillance.

5. Election au conseil de surveillance.

6. Divers.

Aux termes de l'article 20 des statuts, MM. les actionnaires qui voudront assister à l'assemblée devront déposer leurs actions, trois jours au moins avant l'assemblée générale, au siège social ou à la banque Les Neveux d'Ab. Lévy, Sarrebourg.

LA DIRECTION.

#### DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

(Art. 1er du décret du 16 août 1901.)

Déclaration du 21 septembre 1924. Etoile spontive montsuraise. Objet: pratique du football association.

Siège: café Foucault, rue de la Gare, Montsurs (Mayénne).

25 septembre 1924.

Société de Chasse de Berles-au-Bois. But: réglementation de la chasse. Siège: mairie, Berles-au-Bois (Pas-de-Calais).

Association du Bon accueil
Thérèse-Marguerite.

Objet: protéger contre les dangers de l'isolement les jeunes filles qui ont du quitter leur famille pour venir travailler à Alençon. Siège sociaf: 7, rue d'Avesgo, à Alençon. Déclaration du 25 septembre 1924.

26 septembre 1924. Société de TIR de Couvains. But: pratique du tir. Siège: mairie, Couvains (Manche).

27 septembre 1924. HARMONIE DES MINEURS DE WINGLES (Pas-de-Calais). Siège social: Wingles, fosse n° 7. Objet: instruction musicale et musique d'ensemble.

30 septembre 1924. Société de recherches préhistoriques de la région de Maintenon. But : étude de la préhistoire locale.

Siège social: Maintenon (Eure-et-Loir).

Comité noëliste binicals, déclaré le 1er octobre 1924. But: éducation populaire. Siège à Binic (Côtes-du-Nord), rue des Ecoles (bibliothèque paroissiale).

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS RÉPUBLICAINS D'AVRANCHES (Manche)). But: aide morale et matérielle. Déclaration du 2 octobre 1924.

2 octobre 1924. Les Pyramides. Groupe artistique et dansant. Siège: 125 A, rue de Rome, grand bar Puget, Marseille.

2 octobre 1924. Fanfare de la Tour-de-Salvagny. Objet: étude de la musique. Siège: la Tour-de-Salvagny (Rhône)..

Association La Tournaise, déclarée le 2 octobre 1924. Objet: éducation populaire. Siège social: salle des réunions, Tournai-Chambois (Orne).

Déclaration du 3 octobre 1924 de la Société de Chasse de Marlers. But: répression du braconnage et conservation du gibier. Siège social: mairie de Marlers (Somme).

4 octobre 1924. L'association Masque et Lyrn a transéré son siège 88, avenue Parmentier, Paris. ANNONCES

L'Administration et les Fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

a octobre 1924, nº 163025. Association sportive DES EMPLOYÉS DU BUFFET DE PARIS-P.-L.-M. Objet: pratique des exercices physiques, notamment du football association, du cyclisme, de l'athlétisme et de la natation, de préparer au pays des hommes robustes.

Siège social à Paris, 20, boulevard Diderot,

buffet de la gare de Lyon.

4 octobre 1924. Société de tir La Brévillaise, Bréville (Manche). Objet: développer et entretenir le goût du tir. Siège: école.

SOCIÉTÉ DE RECONSTRUCTION DE VILLENEUVE-D'EN-TRAUNES. Objet: reconstruction des immeubles incendiés le 7 juillet 1924. Siège social à la mairie de Villeneuve-d'Entraunes.

Déclaration à la sous-préfecture de Puget-

Théniers le 6 octobre 1924.

Constitution d'une société de chasse à Coupelle-Neuve (Pas-de-Calais). Déclaration du 8 octobre 1924. SAINT-HUBERT DE COUPELLE-NEUVE. Objet: conservation du gibier, répression du braconnage. Siège social chez M. Martel, à Coupelle-Neuve.

9 octobre 1924.

UNION VERDUNOISE DES PRÊTRES ANCIENS COMBAT-TANTS. But: maintien et revendication des droits et libertés individuels et collectifs des pretres et religieux anciens combattants. Siège: Verdun (Meuse).

10 octobre 1924.

MUSIQUE MUNICIPALE DE DOUVRIN. Siège: mairie de Douvrin (Pas-de-Calais).

40 octobre 1924. Union niçoise des prêtres an-CIENS COMBATTANTS. But: liens entre les membres, défense de leurs droits, amélioration de leur sort, assistance matérielle et morale. Siège: 2, rue de l'Hôtel-de-Ville, Nice.

43 octobre 1924. Le joyeux Mouredu. But: réu-- nions dansantes, excursions en mer. Siège: 33, rue Reine-Elisabeth, Marseille.

13 octobre 1924. UNION PÉRIGOURDINE DES PRÊTRES ANCIENS COMBAT-TANTS. Objet: protection individuelle, entr'aide mutuelle des membres. Siège social à Périgueux (Dordogne), 8, rue de la Clarté.

13 octobre 1924.

COMITÉ NOËLISTE BORDELAIS. But: éducation populaire physique, intellectuelle et morale. Siège: 13, rue de Mulhouse, Bordeaux (Gironde),

44 octobre 1924. CERCLE SPORTIF. But: développer, favoriser les sports. Siège: grand café, Fleury-d'Aude (Aude).

14 octobre 1924.

UNION BORDELAISE DES PRÊTRES ANCIENS COMBATTANTS. But: maintien et désense des libertés individuelles des prêtres A. C., de leurs droits civiques, conservation de l'amitie contractée sur les champs de bataille et entr'aide mutuelle.

Siège: 5, rue Combes, Bordeaux (Gironde).

SOCIÉTÉ DES CHASSEURS DE MÉRICOURT ET BEAURE-GARD. But: mise en commun et exercice du droit de chasse sur les terroirs de Méricourt et Beauregard (Aisne) et répression du braconnage. Siège social: Fresnoy-le-Grand (Aisne). Date de la déclaration: 16 octobre 1924.

20 octobre 1924. Union des sociétés du XIº AR-RONDISSEMENT, PARIS. Siège: mairie du XIe. But: resserrer les liens d'amitié entre les sociétés de l'arrondissement.

Publicité concernant l'Alsace et la Lorraine.

#### Signification par voie de notification publique.

Signification par voie de notification publique d'une mise en demeure avec déclaration de résiliation d'un contrat de vente, requise par les sieurs: 1º Joseph Hufschmidt à Steinbourg; 2° Charles Hill père à Pont-à-Mousson, en leur qualité de liquidateur de la maison Hill, Hufschmidt et Ce en liquidation, requérants, représentés par Me Fetter, avocat à Saverne, contre le sieur Raymond Eisenberg, commissionnaire en bois, demeurant autrefois à Strasbourg, place d'Austerlitz et rue de Berne, actuellement sans domicile connu requis, par acte de vente passé, le 31 juillet 1923, par-devant Me Noth, notaire à Saverne, la maison Hufschmidt et Hill a vendu un immeuble sis à Steinbourg, d'une contenance de 5,59 ares aux sieurs Joseph Libs, négociant à Steinbourg et Raymond Eisenberg, commissionnaire en bois à Strasbourg au prix de 45.500 fr.

Il a été stipulé qu'une somme de 19.000 fr. serait réglée par billet à ordre et le solde de 26.500 fr. productif d'intérêts à 6 p. 100 à partir du 15 septembre 1923 a été déclaré payable le 15 juillet 1924. Le sieur Eisenberg ne s'est pas acquitté du payement de ce

solde. Les liquidateurs de la maison venderesse impartissent par ces présentes au sieur Eisenberg un délai supplémentaire de quinze jours à partir de la signification de la présente déclaration pour le règlement dudit solde du prix de vente et ils font déclaration au sieur Eisenberg que faute de payement dans ledit délai ils n'accepteront plus le règlement du prix de vente et qu'ils résilieront le contrat de vente passé le 31 juillet 1923 (1 H 39/24).

Strasbourg, le 47 octobre 1924.

Greffe du tribunal cantonal.

#### Décision.

La procédure de faillite sur les biens de la dame Léonie Koch, née Deichtmann, commerçante à Saint-Louis, est levée, vu que le concordat voté à l'audience du 7 novembre 1923 a été homologué par décision du tribunal cantonal, en date du 14 novembre 1923, laquelle décision est entrée en force de chose jugée (N 7/22).

Huningue, le 11 octobre 1924.

Tribunal cantonal.

#### Faillite.

Le tribunal cantonal de Rombas, en la personne de M. L. Peisseri, juge au siège,

1. Déclare ouvrir la faillite sur la succession de la veuve Elisabeth Merckling, en son vivant, sans profession, demeurant à Hagondange, et y décédée le 15 juin 1924, aujourd'hui, le 13 octobre 1924, à dix heures;

2. Dit que M. Denilauler, premier clerc de notaire à Metz, rue aux Ours, sera nommé syndic;

3. Dit que les créances sont à produire au tribunal cantonal jusqu'au jeudi 13 novembre 1924;

4. Dit qu'aux fins de délibérer sur le maintien du syndic ou sur le choix d'un autre. ainsi que sur la constitution d'un comité de créanciers, et, le cas échéant, sur les décisions à prendre en vertu de l'article 132 du code de faillite, et, enfin, pour vérifier les créances produites, audience est fixée au jeudi 27 novembre 1924, à dix heures, au tribunal cantonal de Rombas, chambre nº 1;

5. Fait défense à tout détenteur d'effets ou

objets quelconques appartenant à la masse, ou à tout débiteur de la masse, de ne rien délivrer et de faire aucune prestation au failli. Impose à ces mêmes personnes d'informer, jusqu'au 16 novembre 1924, le syndic qu'ils sont en possession desdits objets et des créances dont ils réclament le règlement par distraction sur la valeur de ces objets (N 4/24).

Rombas, le 13 octobre 1924.

Tribunal cantonal.

#### Signification publique.

La dame Camille Wilhelm, née Marie Frey, couturière, 15, rue de Sausheim, à Mulhouse, demanderesse, représentée par Me Nordmann, avocat à Mulhouse, a intenté une demande en divorce contre son époux, le sieur Camille Louis Wilhelm, autrefois à Mulhouse, actuel lement sans domicile ni résidence connus, désendeur, et demande à ce qu'il plaise au tribunal:

1º Prononcer le divorce aux torts et griefs

exclusifs du défendeur;

25 Condamner le défendeur en tous les dépens.

La demanderesse convoque le défendeur a comparaître devant la 1re chambre civile du tribunal de première instance de Mulhouse, chambre 25, à l'audience du 5 janvier 1929, à neuf heures du matin, avec la sommation de se faire représenter par un avocat inscrit au tableau dudit tribunal.

Cette sommation est faite aux fins de signification par voie de notification publique

(I R 159/24).

Mulhouse, le 16 octobre 1924.

Le greffier du tribunal de première instance.

#### Signification par voie de notification publique

La dame Victorine Girr, née Mathieu, domiciliée à Schirmeck, demanderesse, représentée par Mes Schauffler et Gillmann, avocats à Saverne, actionne son mari Charles Girr, ouvrier d'usine, anciennement domicilié à Schirmecki actuellement sans domicile connu, défendeur en faisant valoir que le défendeur a quitte Schirmeck en 1921, en compagnie d'une autre femme, pour une destination inconnue, que depuis il ne s'est plus soucié de sa femme el de son enfant qu'il a laissés dans la misère et concluant:

Plaise au tribunal dissoudre le mariage contracté devant l'officier de l'état civil à Schir meck, le 24 avril 1908, aux torts exclusifs du défendeur et condamner ce dernier aux de pens.

La demanderesse assigne le défendeur comparaître, représenté par un avocat-avous inscrit au tableau du tribunal ci-après désignes au jour et à l'heure fixés pour le débat orals soit le 23 décembre 1924, à neuf heures, de vant la 1re chambre du tribunal de première instance de Saverne.

Le présent extrait de l'acte introductif est publié aux fins de signification publique.

Saverne, le 18 octobre 1924.

Le gressier du tribunal de première instances 1re chambre.

L'ÉCRITURE DES MACHINES, LES MANUSCRITS, DESSINS, PLANS, etc. SANS MANIPULATION

A PLUS DE 3.000 EXEMPLAIRES

LE LIMOGRAPHE EYQUEM 191 à 195, Boulevard Pereire . PARIS-XVII

Charles all alternations to the second second and the second seco